



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE



MORET SEINE & LOING

La Communauté de communes

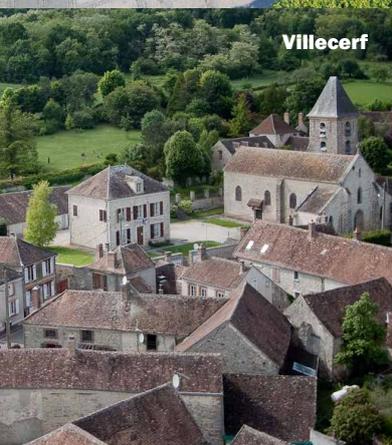
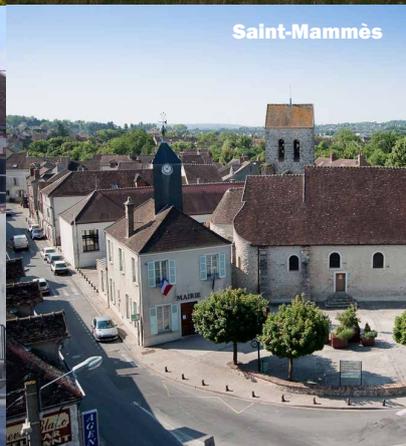
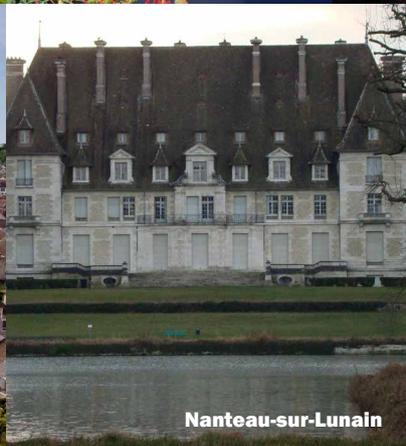
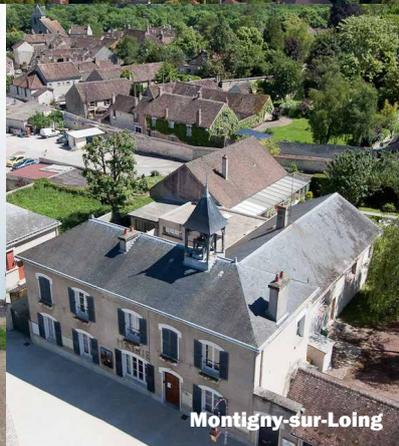


*Construisons
ensemble
notre territoire
de demain*

Projet 2025
>2035
Territoire



Envoyé en préfecture le 14/02/2025
Reçu en préfecture le 14/02/2025
Publié le [REDACTED]
ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

Édito

Chers-ères Amis-es,

Pour mieux répondre aux défis à venir, les élus de la Communauté de communes Moret Seine & Loing ont entrepris l'élaboration d'un Projet de Territoire.

Après un constat objectif de l'existant, la réalisation d'études techniques approfondies, la prise en compte des propositions de tous les acteurs et en particulier celles des habitants, une large concertation entre les élus des différentes communes, l'Etat, la Région, le Département ont permis de bâtir ce projet. Chaque partenaire prendra sa place selon ses compétences à sa mise en œuvre.

Ce projet se déclinera sur une dizaine d'années, nécessitera une planification technique et financière avec l'ensemble des partenaires et devra garder une possibilité d'adaptation aux évolutions des besoins du territoire.

Je remercie tous ceux qui ont apporté leur connaissance du terrain pour poursuivre et définir les actions concrètes qui permettront à toutes et à tous de continuer à bien vivre à Moret Seine & Loing.

Ensemble, réalisons-le.



Patrick SEPTIERS

Président de Moret Seine & Loing
Conseiller Départemental de Seine-et-Marne
Président du Département de 2018-2021



Projet de Territoire

2009 > 2035

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

Préambule

Qu'est-ce qu'un Projet de Territoire ?

La Concertation

1

1. Concertation des élus p.8
2. Concertation des cadres et agents des collectivités du territoire et des partenaires p.11
3. Concertation des habitants, célébration des 50 ans de la CCMSL p.12

Le diagnostic et les enjeux

2

1. Le contexte institutionnel et géographique p.16
2. Une population stable depuis 2010 et une part des seniors qui se renforce p.19
3. Un territoire en ralentissement économique et qui se tertiarise p.22
4. Un parc de logements en décalage avec les évolutions de la population p.27
5. Un territoire inégal en matière de mobilité p.31
6. Une offre d'équipements à adapter aux besoins de la population p.36
7. Un territoire attractif et qui protège ses ressources et ses habitants p.40

La stratégie du Projet de Territoire

3

- AXE 1 : Bien-vivre sur le territoire p.52
- AXE 2 : Agir pour un territoire résilient et qualitatif p.55
- AXE 3 : Offrir des logements répondant à l'ensemble des besoins et privilégiant la réhabilitation p.57
- AXE 4 : Une économie à développer p.59

La construction du programme d'actions

4

Préambule

Qu'est ce qu'un Projet de Territoire ?

Le Projet de Territoire, c'est :

Une démarche nécessairement partagée



- Une prise en compte des visions croisées des élus, des personnels territoriaux, des habitants, des usagers, des acteurs et personnes ressources...
- Le processus compte tout autant que le document produit

Au service de l'identité communautaire

- L'occasion de questionner et d'adapter les compétences statutaires à la lumière de la stratégie territoriale
- Un fil rouge entre les élus et les directions, renfort de l'identité et de la cohérence communautaires avec un champ d'intervention large et varié
- L'affirmation d'une politique pour le territoire



Un projet en plusieurs étapes

Diagnostic

Enjeux du
territoire

Stratégie

Plan
d'actions

Projet
de Territoire



Projet de Territoire

2025-2035



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

MORET SEINE & LOING

La Communauté de communes

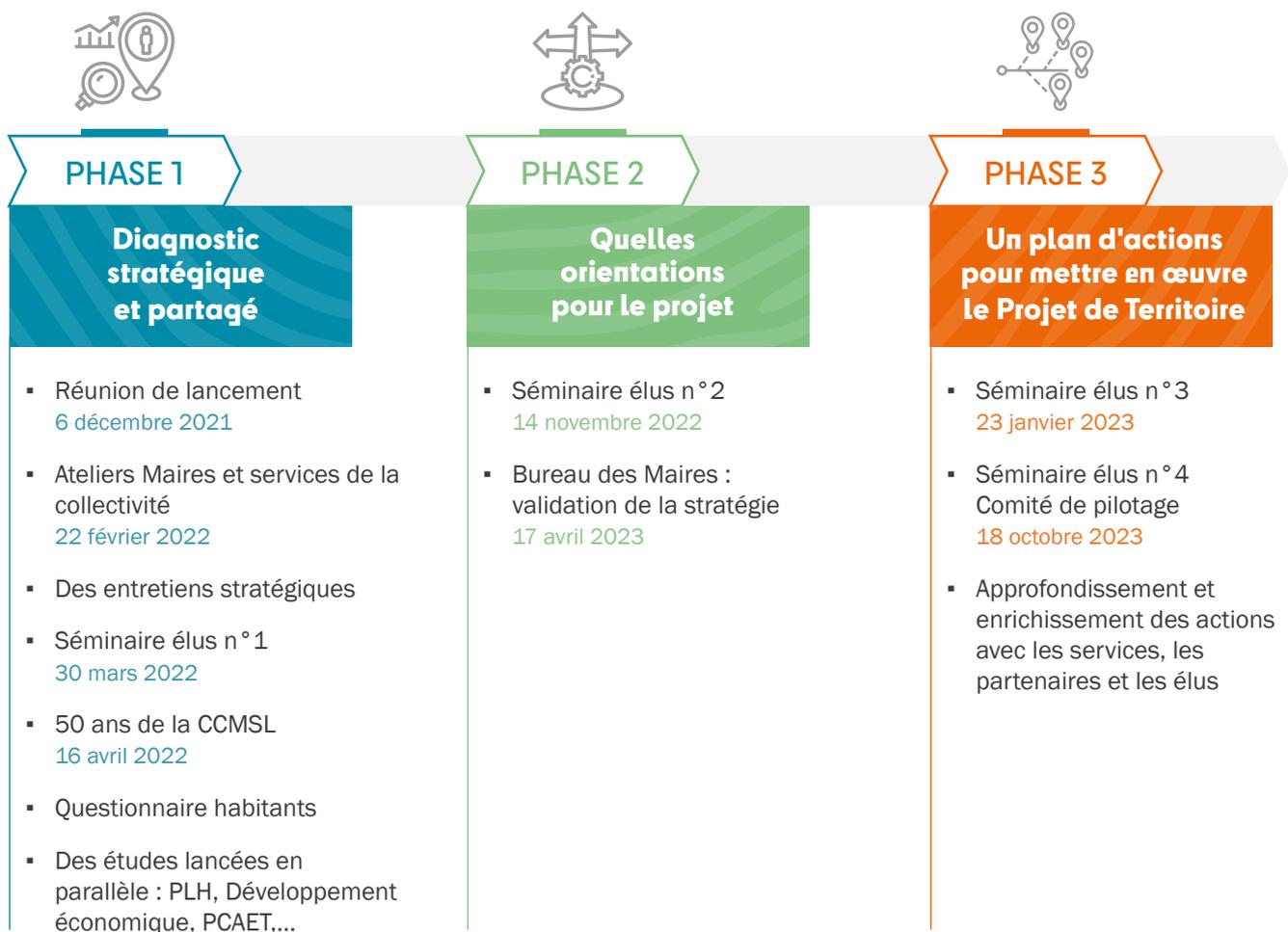
La Concertation

1



Afin de nourrir l'élaboration du Projet de Territoire et d'aboutir à une stratégie partagée, une concertation a été animée à chaque étape de la démarche. Des rencontres à destination des élus, des agents de la collectivité et des habitants ont été organisées.

SYNOPTIQUE DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE



1. CONCERTATION DES ÉLUS

La concertation des élus s'est déroulée à chaque étape de l'élaboration du Projet de Territoire. Un premier atelier a été animé en février 2022. Par la suite, 4 séminaires rassemblant les Maires, les membres du Conseil communautaire et des Conseils Municipaux ont été animés. En complément, des Comités techniques et des Comités de pilotage ont jalonné chaque étape afin de procéder à des validations. Des temps en bureaux communautaires ont également été dédiés au Projet de Territoire.

Un atelier de lancement

Quand ? Février 2022

Le premier atelier des élus, animé en février 2022, a permis d'interroger les participants sur les avantages à faire partie de la Communauté de Communes de Moret Seine & Loing (CCMSL). Les arguments suivants ont notamment été cités :

- Bénéficier d'une ingénierie de qualité (ex : urbanisme, groupements de commandes)
- Les petites communes ne sont pas écrasées par les grosses
- Ensemble, on est plus forts (création d'équipements structurants)
- Possibilité d'organiser des solidarités territoriales

- Une plus grande capacité d'adaptation
- Une large gamme de services à la population (transport, activités jeunesse, petite enfance, service aux écoles, Espace des habitants)

En parallèle, les élus ont également identifié les sujets qui pourraient être améliorés en lien avec la CCMSL. Ont notamment été cités la communication à destination des habitants, le développement économique, l'attractivité touristique ou encore les mobilités. La nécessaire clarification des compétences a également été ciblée comme un objectif à atteindre.

Afin de se projeter collectivement, les élus ont également imaginé une Une de journal fictive, qui aurait un numéro spécial dédié à la CCMSL. Ainsi, les élus ont été invités à partager ce qui les rendrait fiers de notre territoire.

Séminaire 1 : Du diagnostic partagé aux enjeux

Quand ? 30 mars 2022

Lors de ce séminaire, un temps en plénière a permis de présenter des premiers éléments issus du diagnostic et de l'analyse des compétences de la CCMSL.

Les réflexions en ateliers visaient à :

- Enrichir le diagnostic territorial, les constats et premiers enjeux identifiés
- Réfléchir ensemble et par thématiques sur le futur Projet de Territoire commun
- Travailler sur l'exercice des compétences, aujourd'hui et demain





Séminaire 2 : Elaboration de la fresque du Projet de Territoire : quelles orientations stratégiques prioriser ?

Quand ? 14 novembre 2022

A l'issue d'une présentation plénière portant sur une synthèse du diagnostic et des éléments issus de la concertation citoyenne, les participants ont été invités à élaborer en groupes **une fresque du Projet de Territoire**.

Pour ce faire, 28 propositions d'orientations ont été mises à leur disposition. Elles étaient issues :

- **des contributions du séminaire élus n° 1**
- **des propositions des habitants** (questionnaire en ligne et évènement des 50 ans de CCMSL)
- **des stratégies/documents existants** (CRTE, PCAET, PAC PLH, Etude développement économique...)

Lors de l'atelier, les élus ont été invités à :

- Echanger collectivement sur les orientations, à partir de propositions représentées sur différents lots de cartes avec la possibilité de :
 - Apporter des précisions aux orientations
 - Proposer d'éventuelles reformulations
 - Proposer de nouvelles orientations (cartes vierges)
- Prioriser et organiser les orientations en axes stratégiques pour faire émerger une stratégie partagée et structurée.

12 titres de fresques ont été proposés au cours de l'atelier :

De la commune, à la Communauté de communes, à chacun ses compétences

Charte et ou socle de valeurs et de relations entre les communes

Développer l'attractivité et la qualité de vie du territoire

Attractivité y'a plus qu'à !

Un territoire attractif et résilient

Bien vivre sur le territoire

Un territoire attractif à partager pour s'épanouir

UN meilleur territoire pour tous ! vers LE meilleur territoire pour tous !

L'habitant au cœur du territoire

Agir pour notre territoire d'avenir !

Equité

Un territoire d'avenir et de cohésions : bien chez nous !

2 ambitions transversales et partagées ont également été identifiées lors du séminaire :

- **Aller de la commune à la Communauté de communes afin de penser ensemble et agir pour un territoire attractif, résilient et où il fait bon vivre.**
- **Les habitants au cœur du Projet de Territoire**

Séminaire 3 : Construction du programme d'actions

Quand ? 23 janvier 2023

Lors de ce séminaire, la stratégie du Projet de Territoire a été présentée en plénière. Lors des ateliers, les élus ont été invités à préfigurer des fiches actions pour chaque axe de la stratégie. L'objectif était ainsi de travailler à la déclinaison opérationnelle de la stratégie.



Séminaire 4 : Approfondissement opérationnel du programme d'actions

Quand ? 18 octobre 2023

Cette dernière rencontre, hybride entre un Comité de pilotage et un séminaire, visait à répondre aux objectifs suivants :

- Valider le plan d'actions du Projet de Territoire

- Recueillir des compléments sur certaines actions qui restent à préciser
- Définir collectivement la répartition souhaitée de certaines compétences entre l'intercommunalité, les communes ou les autres acteurs du territoire pour porter les actions
- Prioriser certaines actions

2. CONCERTATION DES CADRES ET AGENTS DES COLLECTIVITÉS DU TERRITOIRE ET DES PARTENAIRES

Au lancement du Projet de Territoire, un atelier à destination des services a été animé. Par la suite, les cadres de la CCMSL ont été associés à l'élaboration des différentes pièces du Projet de Territoire. Ils ont notamment apporté une relecture critique au fil des avancées et ont également été mobilisés pour affiner certaines orientations et actions au regard de leur expertise. Des partenaires de la collectivité et des études spécifiques ont également contribué au Projet de territoire pour affiner certaines actions.

3. CONCERTATION DES HABITANTS ET CÉLÉBRATION DES 50 ANS DE LA CCMSL

La concertation des habitants s'est déroulée dans le cadre de la célébration des 50 ans de la CCMSL. Cet anniversaire était l'occasion de faire (re)découvrir la collectivité à ses habitants et de les associer à son devenir, via l'élaboration du Projet de Territoire.

Un questionnaire en ligne

Ce questionnaire visait à mieux connaître le lien et degré d'attachement des habitantes et habitants au territoire et connaître leur perception, leurs attentes et propositions pour le territoire de la CCMSL de demain.

346 répondants au questionnaire :

- 59,5% de femmes et 40,5% d'hommes
- Des répondants bien ancrés sur le territoire, avec + de 44 % des répondants installés depuis plus de 20 ans, pour la qualité du cadre de vie, la proximité avec la famille et les amis ou le lieu de travail.

Les résultats relatifs à la perception du territoire :

Les atouts : Une **offre scolaire** (école, collèges, lycée, transports scolaires), **touristique, de services de secours et d'équipements jugée satisfaisante.**

Les faiblesses : Une question liée à la **dépendance et à l'offre de soin** à renforcer au même titre que **l'accès à l'offre de commerces et de services, à la desserte en transports et numérique.**

Les orientations et pistes d'actions majoritairement ciblées par les répondants en faveur :

- De la préservation du cadre de vie et de l'environnement plébiscitée
- D'une amélioration ou du renforcement de la mobilité
- Du renforcement de l'image et de l'attractivité du territoire par :
 - La redynamisation du commerce de proximité
 - Le développement et l'installation d'activités économiques
 - Un accès au logement facilité et des politiques de solidarité confortées

Un évènement festif et participatif pour célébrer les 50 ans de la Communauté de communes et contribuer au Projet de Territoire

+ de 5000 visiteurs à l'évènement MS&L en fête du 16 avril 2022, animé sur le site du Grand Jardin

Lors de cette célébration, un stand in situ dédié au Projet de Territoire et plusieurs dispositifs participatifs ont été animés :

- **Un quiz sur écran** pour tester ses connaissances du Territoire de façon ludique
- **Une exposition photo** permettant de nombreux échanges avec les habitants
- **Un concours de dessins pour enfant, sur le thème du Territoire idéal**
- **Des interviews vidéo de citoyens** pour compléter les prises de paroles écrites
- **Des espaces d'expression autour de murs participatif pour l'expression libre des participants** : le Territoire de Moret Seine & Loing aujourd'hui et demain, ses atouts et faiblesses, les priorités et nouvelles actions.





Synthèse et reformulation des principaux enjeux et attentes exprimés lors de l'évènement :

**Cadre de vie,
environnement,
habitat,
tourisme**

- **Territoire très agréable et proche de la nature** : il faut le renforcer et le mettre en avant, par des actions pour les locaux (chasses aux trésors dans la forêt, ramassage de déchets) et/ou pour les touristes (randonnées et cartes le long des cours d'eaux, balades vélo) ; et par des actions publiques de protection de l'environnement
- **Végétalisation urbaine** : ramener la nature dans les centres-villes ou centres-bourg, via les plantations d'arbres ou de fleurs
- Développer les commerces d'**alimentation bio et locale**

**Economie,
services,
commerces,
accessibilité**

- **Bonne offre de service et commerciale** : intensifier et communiquer dessus
- Enjeux sur l'accueil des enfants, notamment **la petite enfance** (crèches)
- Augmenter l'offre pour **les ados/jeunes adultes**
- **Développer la question du numérique** : tiers-lieux sur le territoire et développement de la fibre optique

Mobilités

- Enjeux forts sur la mobilité, les habitants font état d'un **manque**, notamment sur les **transports en communs/TAD** entre les communes de l'agglomération et sur les mobilités douces (**pistes cyclables et aménagements piétons** sécurisés)
- Manque de **parkings/places pour se garer**, notamment à Moret-Loing-et-Orvanne. Et demande pour avoir une meilleure connaissance des parkings (carte du stationnement ?)
- Développement ou entretien de certains **parcours piétons, mais aussi entretien ou aménagement des trottoirs** (points de vigilance souvent mentionné)

**Autres
thématiques**

- **Communiquer** plus (événements, offre de service, commerces, tourisme)
- **Coopérer** avec les plus petites communes, et rendre cohérent le Projet de Territoire
- La **sécurité** des biens et des personnes



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

Projet de Territoire 2025 > 2035



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

MORET SEINE & LOING

La Communauté de communes

Le diagnostic et les enjeux

2





Villemers

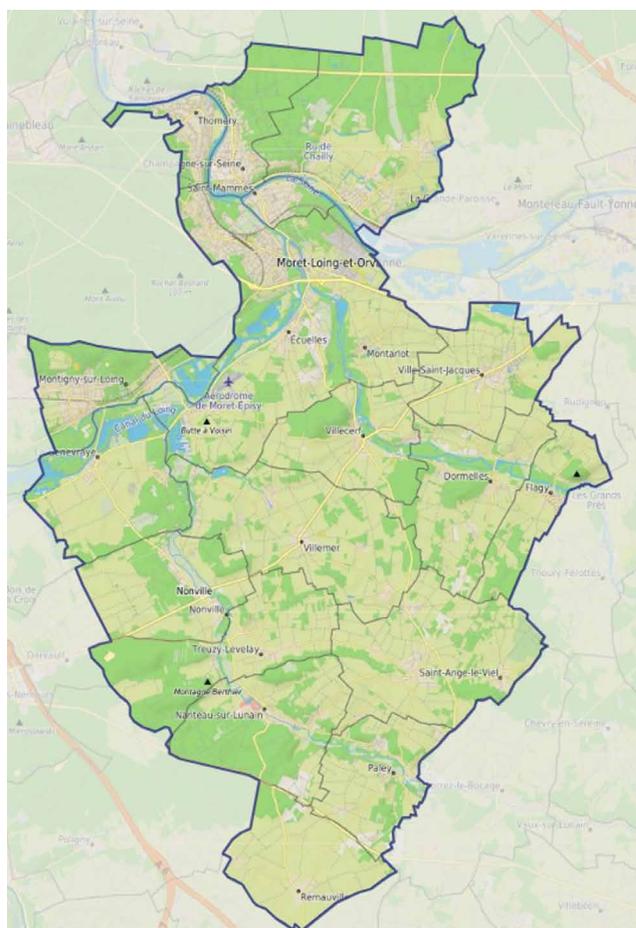
LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET GÉOGRAPHIQUE

Une communauté de destin depuis 50 ans

Créé en **1972**, le **district de la région de Moret-sur-Loing** s'est formé pour constituer une communauté de moyens mettant en commun des compétences. Le **1^{er} janvier 2002**, le territoire devient une **Communauté de communes**, et aujourd'hui, il s'agit d'une « communauté de projets, » composée de **18 communes et de 39 135 habitants** (INSEE 2021).

En plus de bénéficier d'une **position stratégique aux portes de l'Île-de-France**, à l'interface entre l'agglomération francilienne et sa ceinture verte et jaune, le territoire est traversé par la RD606, RD403 et RD225 d'est en ouest. Les autoroutes A5 et A6 sont facilement accessibles puisqu'elles longent de chaque côté la CCMSL à l'Est et l'Ouest. Le réseau ferroviaire permet de favoriser l'accessibilité du territoire vers Paris avec la ligne R transilien. Toutes ces infrastructures assurent ainsi **l'ouverture du territoire**.

La Communauté de Communes Moret Seine & Loing (CCMSL) s'étend sur **220 km²** dans le Sud du département de la Seine-et-Marne (77), le plus grand département de la Région Île-de-France.



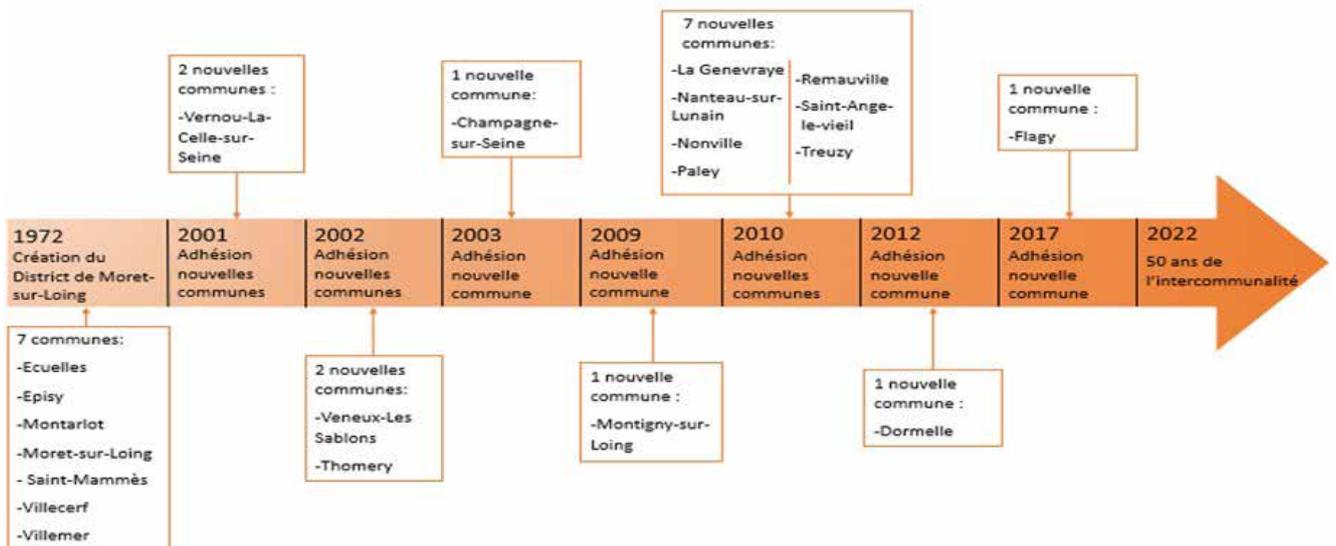
La Communauté de commune Moret Seine & Loing (CCMSL) est un territoire composé de 18 communes dont **2 communes nouvelles** :

- Champagne-sur-Seine ;
- Dormelles ;
- Flagy ;
- La Genevraye ;
- Montigny-sur-Loing ;
- Moret-Loing-et-Orvanne ;
- Nanteau-sur-Lunain ;
- Nonville ;
- Paley ;
- Remauville ;
- Saint-Mammès ;
- Thomery ;
- Treuzy-Levelay ;
- Vernou-La-Celle-sur-Seine ;
- Villecerf ;
- Ville Saint-Jacques ;
- Villemaréchal ;
- Villemer.



Les 2 communes nouvelles, **Moret-Loing-et-Orvanne et Villemaréchal**, sont créées à la suite de fusions avec d'autres communes :

- La commune nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne naît en 2017 avec le groupement d'Episy, Montarlot, Ecuelles, Veneux-Les-Sablons et Moret-sur-Loing.
- La commune nouvelle de Villemaréchal, naît en 2019, suite à sa fusion avec Saint-Ange-le-Viel.





Equimeth - Pôle Economique des Renardières

Un territoire urbain au nord et rural au sud

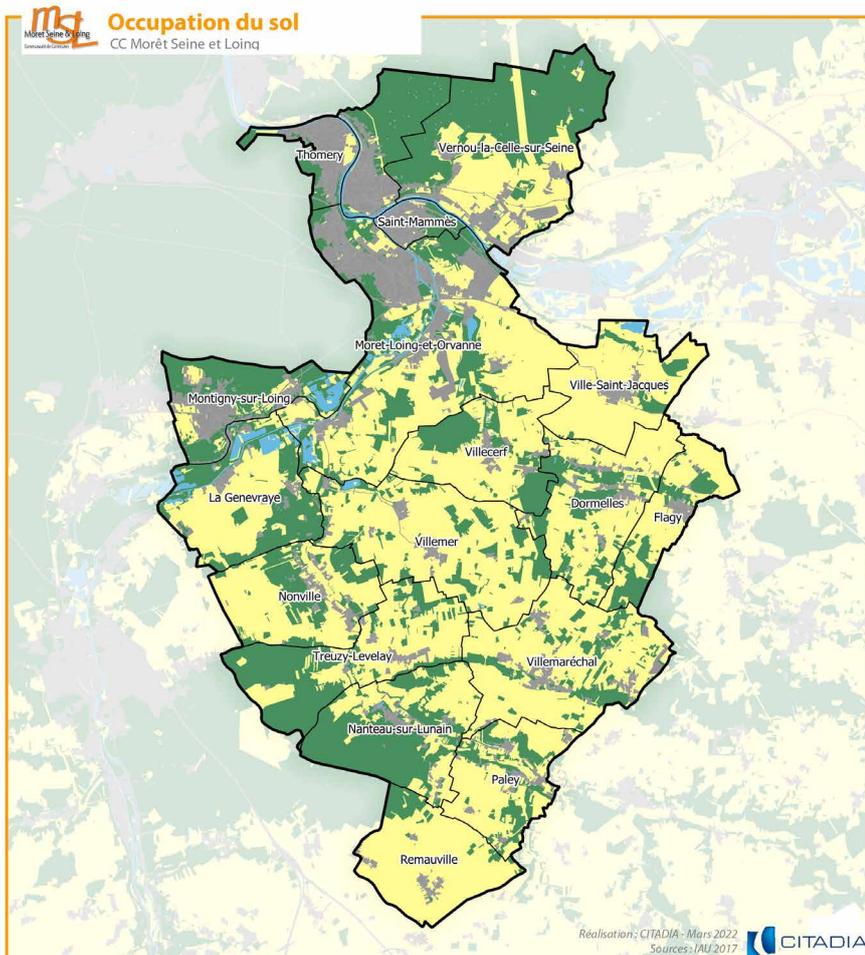
La CCMSL est située à l'est de la Région Île-de-France et au sud du département Seine-et-Marne. Elle est entourée par 3 grandes villes, Fontainebleau au Nord, Nemours à l'ouest et Montereau Fault Yonne à l'est.

Les **cours d'eau de la Seine, du Loing, de l'Orvanne et du Lunain** traversent le territoire d'est en ouest. De larges étendues de forêts sont présentes sur le

territoire, principalement dans les zones rurales au sud. Cette **diversité des milieux** participe à la richesse du patrimoine paysager du territoire ainsi qu'à sa trame verte et bleue.

Le territoire de la CCMSL se caractérise ainsi par une variété de paysages : **plus urbains au nord, et davantage agricoles et forestiers au sud.**

Les communes à caractère rural se situent dans le sud tandis que celles urbaines dans le nord.



Partie urbaine, au nord, avec des communes de plus de 2 000 habitants :

- Champagne-sur-Seine
- Moret-Loing-et-Orvanne
- Montigny-sur-Loing
- Saint-Mammès
- Thomery
- Vernou-La Celle sur Seine

Partie rurale, au sud, avec des communes de moins de 2 000 habitants :

- Dormelles
- Flagy
- La Genevraye
- Nanteau-sur-Lunain
- Nonville
- Paley
- Remauville
- Treuzy-Levelay
- Villecerf
- Ville-Saint-Jacques
- Villemaréal
- Villemer

Occupation du sol

- Forêts
- Espace agricole
- Eau
- Zone artificialisée



Randonnée printanière 2024

UNE POPULATION STABLE DEPUIS 2010 ET UNE PART DES SÉNIORS QUI SE RENFORCE

Une stabilité démographique depuis 2010, qui s'explique autant par l'équilibre du solde migratoire que par celui du solde naturel

Les habitants de la **frange urbaine** nord, représentent 74% de la population totale sur un espace de 73,65km², soit une densité de **415 habitants au km²**.

Les habitants de la **partie rurale** du territoire représentent 26% de la population totale sur un espace de 154,59 km², soit une densité de **70 habitants au km²**.

Le territoire de la CCMSL présente une forte **dynamique démographique** entre 1975 et 2010. A partir de cette date, on observe une stabilisation de la population. Au total, depuis 1975, la population a largement augmenté, passant de 27 511 habitants en 1975 à 39 135 lors du dernier recensement (2021), soit **11 624 habitants supplémentaires**.

Le **taux d'évolution annuel moyen de la population** (c'est-à-dire l'évolution de la population annuelle pondérée par les décès et les départs) est **plus faible sur la dernière décennie**, marquant une stagnation.

L'année **2010** marque ce changement : on est ainsi passé d'un taux d'évolution annuel de 0,4% entre 1999 et 2010 à 0,1% par an sur la période 2010 à 2021.

Les **EPCI voisins suivent une dynamique très différenciée** : la CC Pays de Montereau se caractérise par une croissance démographique très marquée depuis 2010, tandis que la CC Pays de Nemours observe une légère diminution de sa population depuis 2015.

Évolution de la population entre 1975 et 2021



L'analyse détaillée des facteurs de la **stabilisation démographique** du territoire s'explique par une **stagnation depuis 1999 du solde migratoire** du territoire (c'est-à-dire la balance entre le nombre d'arrivées et de départs sur une période donnée). En effet celui-ci était toujours positif de 1975 à 1999, avec un taux plutôt important sur la période 1982-1990. Le début des années 2000 **marque une rupture**, avec un solde migratoire à l'équilibre exact.

Le **solde naturel** (la balance entre le nombre de décès et de naissances) reste **légèrement positif**, depuis 1975, bien qu'il se réduise à 0,1% sur la dernière période

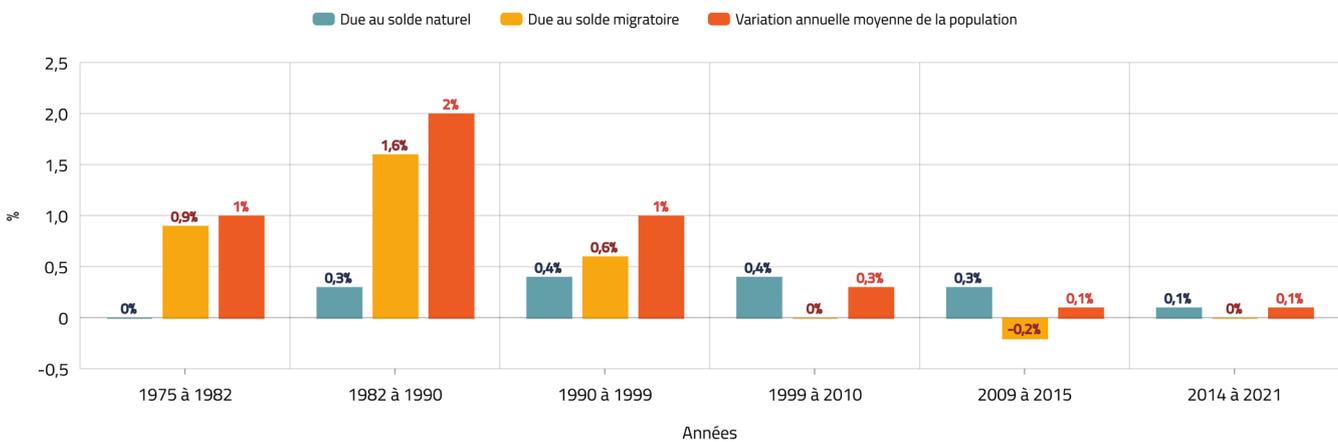
Cela signifie donc que le territoire profite jusqu'en 1999 de l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire pour

maintenir son dynamisme, mais que depuis cette date, seul le **solde naturel, qui s'affaiblit progressivement, alimente la très légère croissance démographique.**

La CC Pays de Nemours a suivi une tendance similaire à celle de la CCMSL, marquée par la diminution progressive de son solde migratoire. Celui-ci est cependant devenu négatif sur la période 2009-2015 (-0,2% par an), traduisant un phénomène de relative perte d'attractivité.

La CC Pays de Montereau connaît quant à elle une tendance inverse, avec au contraire un solde migratoire devenu positif depuis 2010 (+0,8% par an sur 2010-2015 et +1,1% par an sur 2015-2021), qui se cumule avec un solde naturel toujours positif depuis 1975.

Évolution des soldes naturels et migratoires entre 1975 et 2021



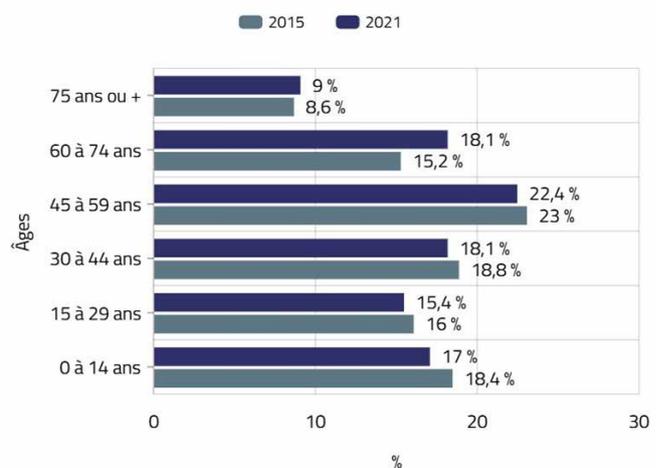
Une population vieillissante, caractérisée par des ménages de petite taille

La tranche de la population sur le territoire la plus représentée est celle des habitants dont l'âge se situe entre **45 et 59 ans** : ils représentent à eux seuls 22,4% de la population.

Les catégories des 60-74 ans et des 75 ans ou plus représentent désormais plus d'un quart des habitants (27,1%), en nette augmentation par rapport à 2015, alors que toutes les catégories plus jeunes sont en diminution. La part des moins de 60 ans passe ainsi de 76,2% en 2015 à 72,9% en 2021, celle des 60 ans et plus de 23,8% en 2015 à 27,1% en 2021, traduisant le **vieillessement de la population.**

Son **indice de jeunesse est de 0,89** traduisant une population **relativement âgée** (0,93 pour la CC du Pays de Nemours, 1,36 pour la CC du Pays de Montereau).

Évolution de la structure de la population par âge entre 2015 et 2021

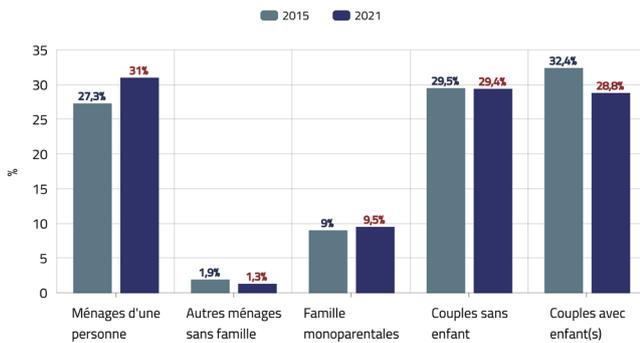


Cette tendance au vieillissement se traduit dans la **composition des ménages**, ainsi que par la **diminution de la taille des ménages**, une tendance d'échelle nationale à l'œuvre depuis plusieurs décennies (2,8 personnes par ménages en 1975 sur la CCMSL contre 2,29 en 2021). Cette tendance peut également s'expliquer par le desserrement des ménages, notamment liée à la hausse des séparations.

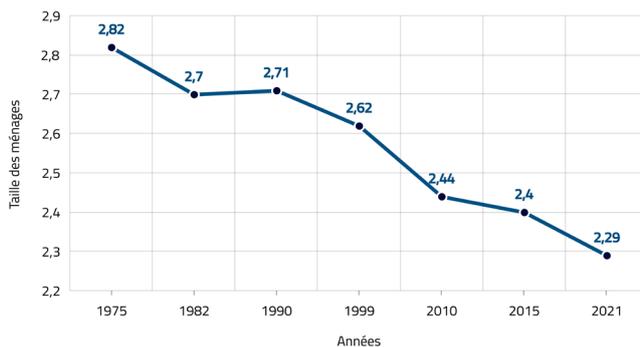
Les augmentations les plus sensibles correspondent aux ménages d'une personne (+3,7 points) et aux familles monoparentales (+0,5 points). A contrario, les couples avec enfants baissent de 3,6 points, sur la période 2015-2021.

La CC du Pays de Nemours suit une évolution comparable. En comparaison, la CC du Pays de Montereau se démarque par une part de couple avec enfant(s) stable et toujours majoritaire, et une hausse relativement importante de familles monoparentales.

Évolution de la composition des ménages entre 2015 et 2021



Évolution de la taille des ménages entre 1975 et 2021



Crèche du Mousaillon

Enjeux et chiffres-clés



Constats et enjeux

- Une population qui s'est stabilisée sur la période 2010-2021, en raison d'un solde naturel qui se réduit sensiblement et d'un solde migratoire nul, traduisant des enjeux en matière d'attractivité du territoire
- Une population relativement âgée, dont la tendance au vieillissement s'accroît et nécessite d'anticiper leurs besoins en matière de logements et de services
- Des ménages de plus en plus petits, posant des enjeux en matière d'adaptation de la taille des logements du parc de la CCMSL

Chiffres-clés

- 39 135 habitants en 2021, 181 habitants au km²
- la part des ménages d'une personne a augmenté de +3,7 points entre 2015 et 2021
- Un solde migratoire nul sur la période récente
- +0,1% d'habitants par an entre 2010 et 2021
- la part des 60 ans et plus a augmenté de +3,3 points entre 2015 et 2021.



Hôtel d'entreprise - Pôle Economique des Renardières

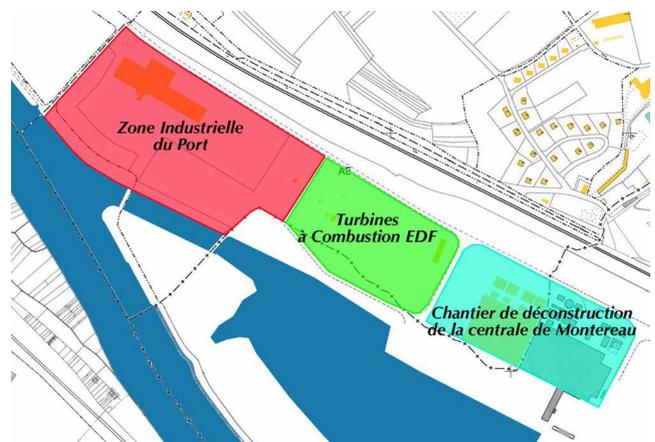
UN TERRITOIRE EN RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE ET QUI SE TERTIARISE

Des zones d'activités polarisantes

Le territoire compte **643 établissements salariés**, avec une majorité de petits établissements d'1 à 9 salariés : 83% des établissements sur l'ensemble du territoire. 49 établissements emploient plus de 20 salariés. Plusieurs grandes zones d'activités polarisantes se répartissent sur le territoire :

- Le **Pôle Economique des Renardières à Ecuelles**, est une zone d'activité concentrant de nombreuses entreprises. Ce site a une vocation mixte alliant commerce, industrie, service, artisanat. Au Nord de la zone, on retrouve l'entreprise EDF Lab, institut de recherche.

- La **zone industrielle du port et zone artisanale du Puyfourcat** à Vernou-la-Celle-sur-Seine, le secteur se compose notamment de la zone industrielle du port avec l'entreprise FEHR, constructeur de structures en béton.

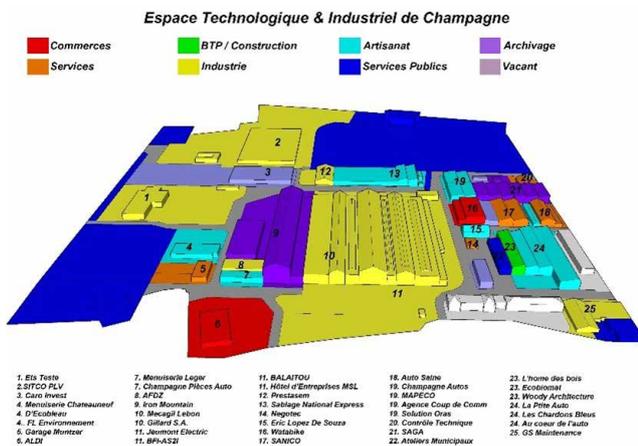


Source : CCMSL



ZA du Port – Vernou-la Celle sur Seine

- **L'espace technologique et industriel à Champagne-sur-Seine** : le site est organisé autour des bâtiments remarquables de l'ancienne usine Schneider. Il s'agit là aussi d'une zone d'activités mixtes, avec notamment des activités tournées vers l'industrie, l'artisanat et les services.
- **La zone artisanale de Thomery** regroupe 10 entreprises, dont l'ADR (entreprise spécialisée dans le roulement à billes de haute précision). Il s'agit d'une zone d'activités mixtes : des bureaux, locaux d'activités et entrepôts, ainsi que des terrains d'activités constructibles.



Un territoire plutôt résidentiel, qui connaît un ralentissement économique

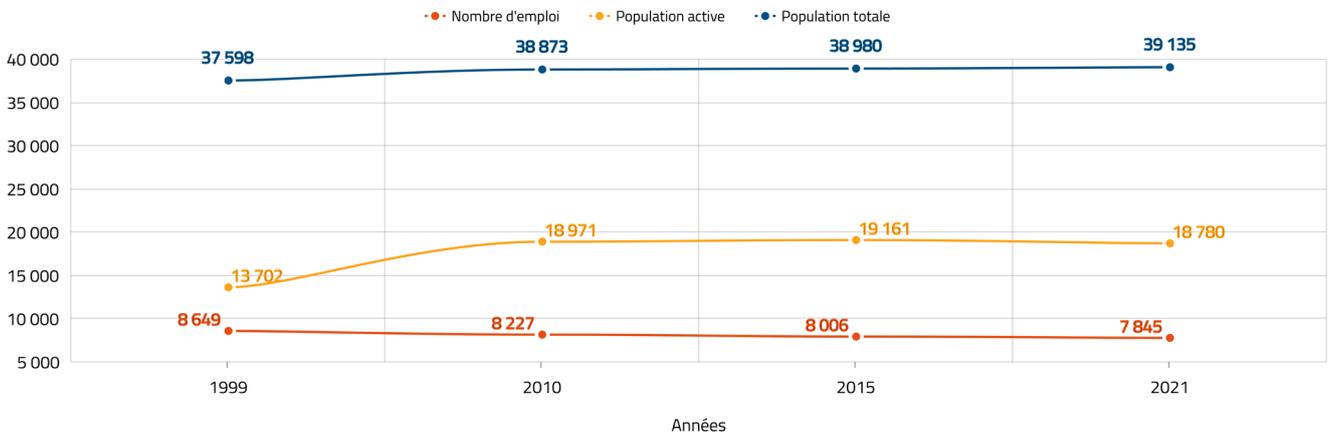
Avec un indice de concentration de l'emploi de **45,28 emplois pour 100 actifs occupés en 2021**, la CCMSL présente un profil résidentiel marqué. A titre de comparaison, il s'établit à la même date à 86,28 pour la CC du Pays de Nemours et à 88,21 pour la CC du Pays de Montereau, qui présentent donc un profil plus équilibré entre emplois et actifs occupés. Les principaux pôles d'emplois voisins de la CCMSL sont Fontainebleau-Avon, Nemours, Montereau-Fault-Yonne et Melun plus au nord.

La CCMSL se caractérise par une **relative stabilité orientée à la baisse du nombre d'emplois** sur son

territoire, qui passe de 8 649 en 1999 à 7 845 en 2021. Sur la même période, la **population générale** a au contraire légèrement et régulièrement augmenté, tandis que la **population active** (population en âge de travailler) a connu une forte hausse entre 1999 et 2010 (liée notamment à un solde migratoire positif en faveur des tranches d'âge 30-60 ans), une stabilisation et une légère baisse (tarissement du solde migratoire et vieillissement de la population).

La CC du Pays de Montereau connaît sur la période une hausse continue des 3 indicateurs, contrairement à la CC du Pays de Nemours où ces indicateurs sont orientés à la baisse.

Évolution du nombre d'emplois, de la population active et de la population totale



Le territoire est recouvert par 3 zones d'emploi, dont 2 dans le tertiaire (l'administration publique, enseignement, santé et action sociale ; les commerces, transport, services divers) et un dans le secondaire (l'industrie).

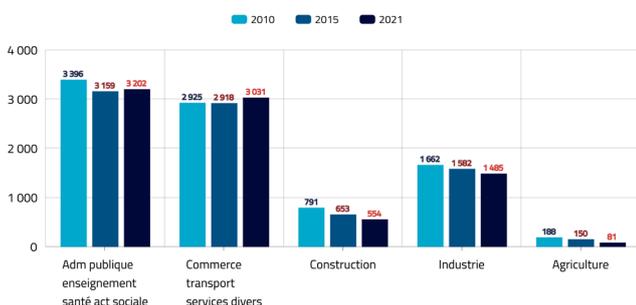
Entre 2010 et 2021, **les secteurs d'emplois connaissent des tendances contrastées** :

- Administration publique, enseignement, santé et action sociale : légère reprise sur la dernière période après une baisse sensible.
- Commerces, transport, services divers : légère croissance.

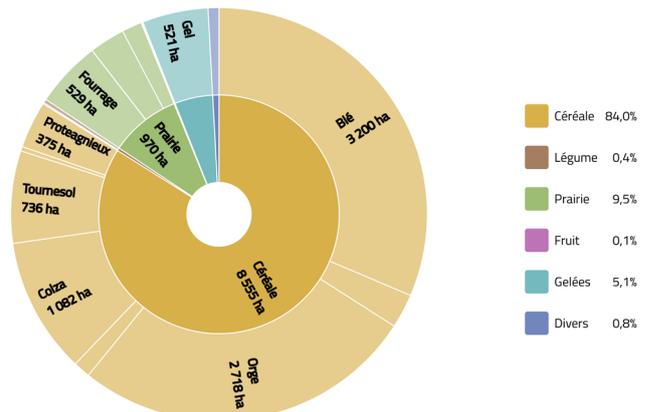
Les secteurs de la construction, de l'industrie et de l'agriculture sont en baisse. Cette évolution traduit une tendance à la tertiarisation du territoire, au détriment des emplois de production.

Les CC du Pays de Nemours et du Pays de Montereau présentent des évolutions comparables, à l'exception de l'agriculture en légère hausse pour le Pays de Montereau.

Évolution des emplois au lieu de travail par secteur d'activité entre 2010 et 2021



Part de l'occupation du sol selon le RPG à la commune
 46.17% soit 10 552 ha





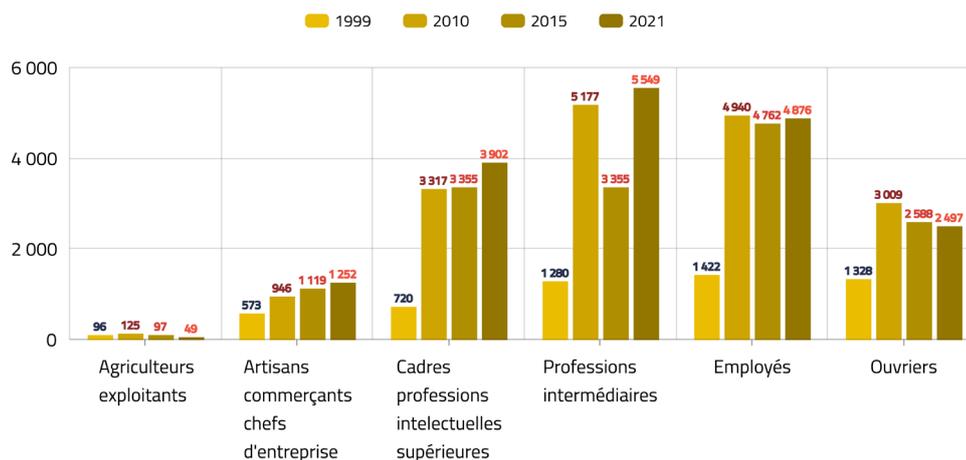
Crèche du Mousaillon

Un nombre important d'actifs employés et de professions intermédiaires

Les **professions intermédiaires** sont les **plus représentées** sur le territoire (30,6%) avec les **employés** (26,9%). Ces catégories sont représentées en proportion inverse sur les CC du Pays de Nemours et du Pays de Montereau. Les ouvriers représentent 13,8% des actifs occupés sur le territoire de la CCMSL, soit une part très inférieure par rapport aux deux territoires de comparaison (où ils représentent de l'ordre de 25%).

Le profil des **actifs tend à se tertiariser**, avec une hausse du nombre de professions intermédiaires, d'artisans commerçants et chefs d'entreprises, et de cadres entre 2010 et 2021. Les autres catégories sont concernées par une diminution, en particulier les agriculteurs exploitants qui ont diminué de plus de moitié en une décennie. La diminution du nombre d'actifs ouvriers et agriculteurs témoigne de la tendance nationale de la déprise des secteurs primaires et secondaires sur les dernières décennies.

Évolution de la répartition des 'actifs occupés' par CSP



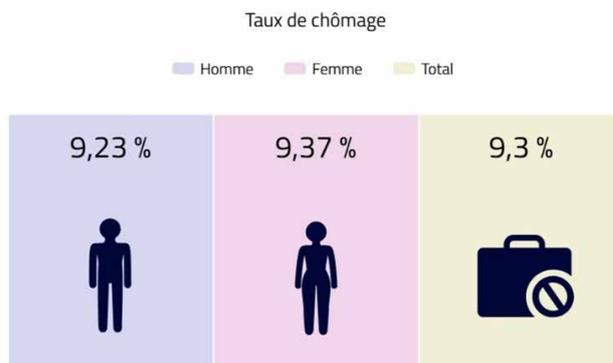
Un nombre de chômeurs revenu au niveau d'avant Covid

En 2021, le **taux de chômage de la CCMSL est de 9,3%**, tandis que la moyenne nationale est de 7,7%. Il s'agit d'un taux largement inférieur à celui de la CC du Pays de Montereau et de la CC du Pays de Nemours, respectivement à 14,1% et 15,73%.

Les **jeunes actifs** sont particulièrement concernés, avec 25,4% des actifs de 15 à 24 ans au chômage en 2021, contre 8% pour les 25 à 54 ans, et 6,9% pour les actifs de 55 à 64 ans.

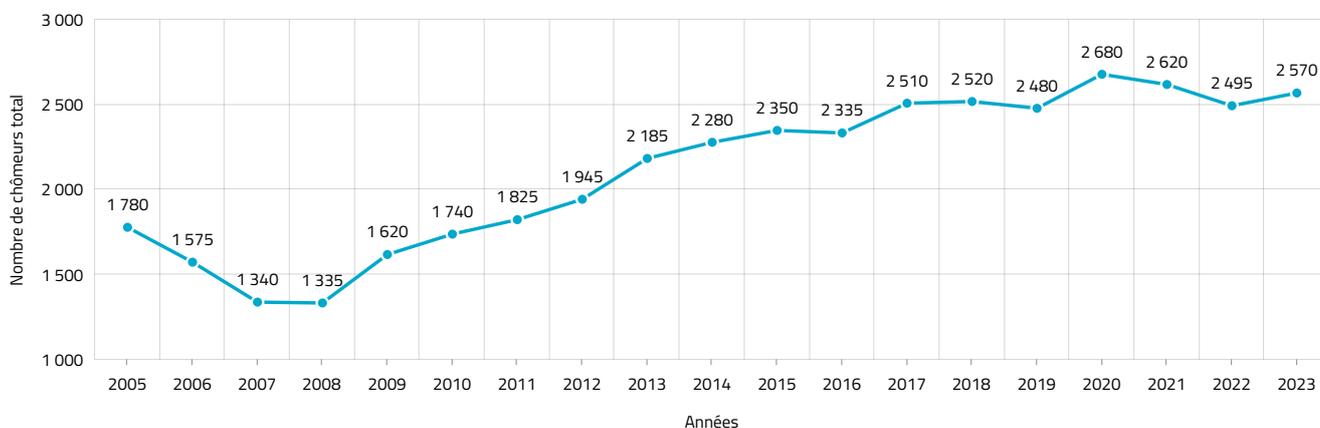
Les **années 2021, 2022, 2023** ont vu un retour au niveau du territoire avant l'épidémie de Covid, qui avait entraîné une hausse sensible sur l'année 2020.

Cette tendance s'observe également sur les territoires voisins comme la CC du Pays de Nemours et la CC du Pays de Montereau.



Source : INSEE RP 2021

Nombre de chômeurs au dernier trimestre de l'année précédente



Source : DARES 2023

Enjeux et chiffres-clés



Constats et enjeux

- Un taux de chômage relativement élevé mais qui est globalement revenu à la situation d'avant Covid-19
- Un territoire résidentiel cumulant sur la période une baisse du nombre d'emplois. Une tertiarisation de l'emploi au détriment des emplois de production

Chiffres-clés

- Taux de chômage à 9,3% (25,4% chez les jeunes actifs)
- Indice de concentration de l'emploi : 45,28
- 13% d'emplois non salariés
- 804 établissements salariés dont 689 TPE de 1 à 9 salariés
- 376 emplois perdus entre 2010 et 2021

Compétences

- Compétence obligatoire : Développement économique
- Compétence facultative : Immobilier d'entreprises



Ville de S' Jacques

UN PARC DE LOGEMENTS EN DÉCALAGE AVEC LES ÉVOLUTIONS DE LA POPULATION

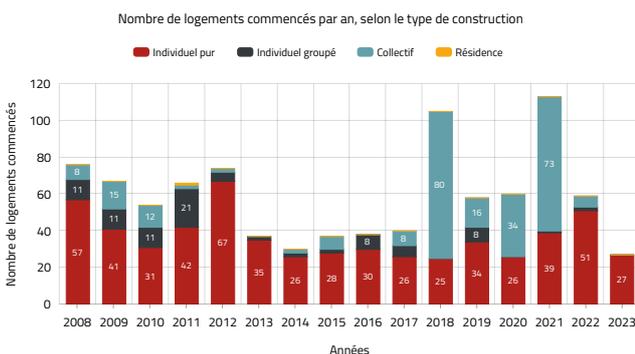
Un parc de logement caractérisé par de l'habitat individuel mais une récente construction active en matière de logements collectifs

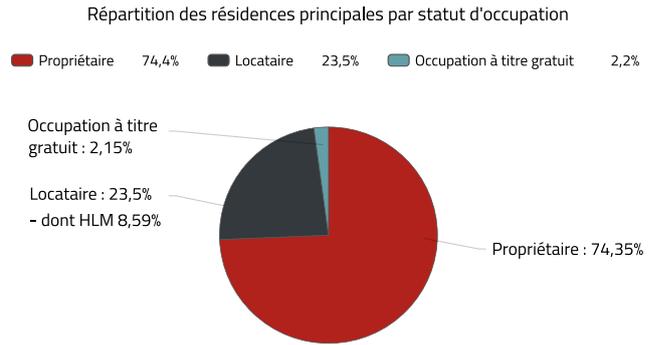
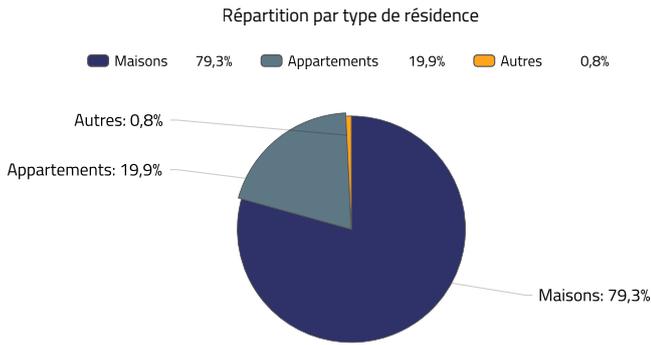
Entre **2008 et 2023**, les **logements commencés** chaque année sur le territoire de la CCMSL correspondaient en majorité à de **l'individuel pur** (65%). Cependant, les années **2018 et 2021 enregistrent un pic** de construction de **logements collectifs**, avec 80 et 79 logements. Les années 2022 et 2023 ont vu le retour de la prédominance de l'individuel. Le nombre de

logements construits par an passe de 113 en 2021 (année record sur la période 2008-2023) à 59 en 2022 et à 27 en 2023. Toutefois l'observation des 6 dernières années semble indiquer la mise en place de cycles de 3 ans, correspondant au rythme de sortie d'opérations de logements collectifs. L'année 2024 pourrait donc retrouver un nombre de logements construits plus importants.

Un parc de logement principalement occupé par leurs propriétaires

Le parc de logements du territoire est majoritairement composé par des **maisons individuelles** (79,3%). Les résidences principales sont occupées aux 3/4 par leurs propriétaires, les locataires représentant 23,5%. La part de **propriétaires occupants est particulièrement importante** comparée aux Communautés de Communes voisines, où ils représentent 53,51% (CC du Pays de Nemours) et 62,6% (CC du Pays de Montereau). Cela s'explique sur ces territoires par une part beaucoup plus importantes de locataires (44,9% et 35,06%), notamment HLM.



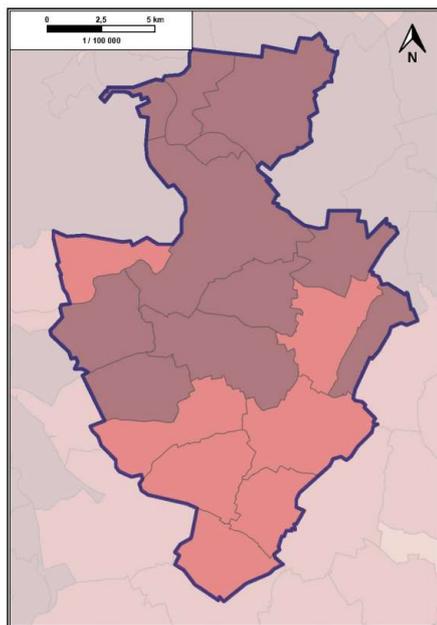
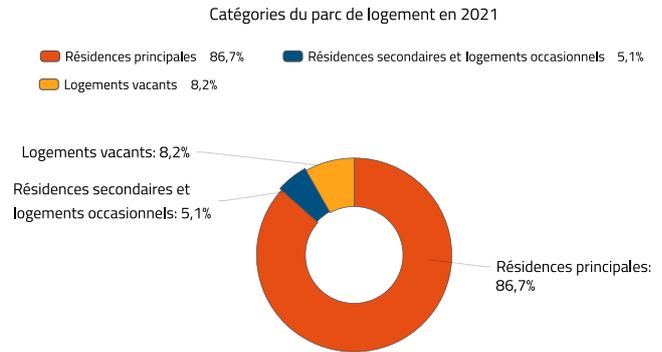


Le **taux de vacance des logements** de la CCMSL atteint 8,2% du parc, soit une part un peu supérieure au seuil à partir duquel la vacance est considérée comme **structurelle** (7%). Cela illustre une **relative inadéquation** de certains logements par rapport aux besoins des ménages et un manque d'attractivité du marché en général. La **part de logements vacants poursuit une augmentation lente mais continue depuis 1982**.

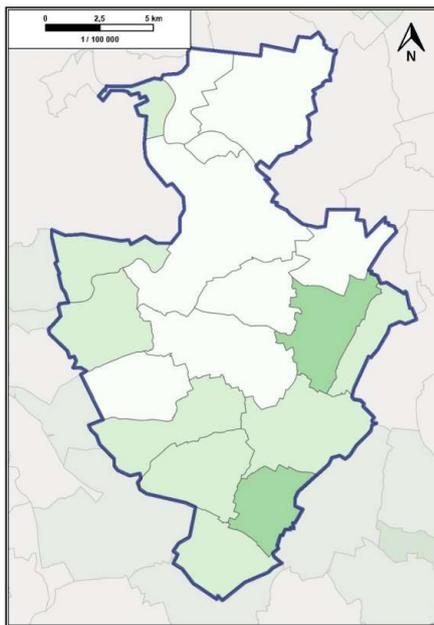
Cela peut induire des **enjeux en matière de confort et de performance énergétique** pour ces logements, en prenant en compte le fait que près de 30,2% des résidences principales disposent d'un chauffage individuel électrique (taux similaire aux CC voisines).

Le territoire de la CCMSL se caractérise en outre par une **faible proportion de résidences secondaires et de logements occasionnels (5,1%)**, en diminution constante.

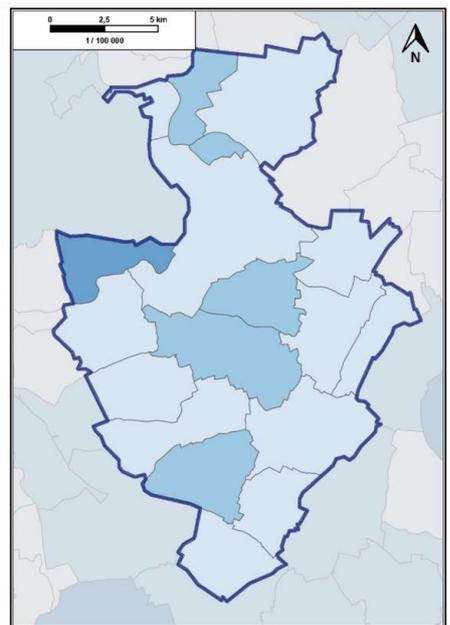
Plus de 50% du parc de résidences principales a été construit entre les années 1945 et 1990, une proportion similaire à la CC du Pays de Nemours et la CC du Pays de Montereau. Comme ses voisines, la CCMSL se caractérise par **une part plutôt importante de logements très anciens, construits avant 1919**.



Typologie du parc de logements en 2020 (principale)



Typologie du parc de logements en 2020 (secondaire)



Typologie du parc de logements en 2020 (vacant)





Montigny-sur-Loing

A l'inverse du parc privé, le taux de vacance dans le parc social de Moret Seine & Loing est relativement bas (3,6% en 2021).

Cela signifie que la grande majorité des logements sociaux est occupée, et qu'il reste un nombre de logements inoccupés suffisamment important pour pouvoir assurer une relative fluidité des mobilités résidentielles des habitants en fonction de leurs besoins.

Toutefois, on note aussi que le taux de mobilité dans ce même parc est assez important (presque le double du taux régional). Cela peut traduire, comme c'est le cas dans le parc privé, une inadéquation entre les besoins et attentes des locataires et les principales caractéristiques de l'offre : taille, ancienneté, performances énergétiques.

Un parc de logement qui est principalement représenté par des logements de grandes tailles (5 pièces ou plus)

Le parc est constitué de **grands logements** : les résidences de 4 pièces ou plus représentent ainsi 72,1% du parc total en 2021. Cette répartition est **typique des territoires ruraux et peu denses**, où la majorité de la population occupe des maisons, comme c'est aussi le cas dans les CC voisines qui présentent une configuration similaire.

Taux de vacance dans le parc social

3,6 %

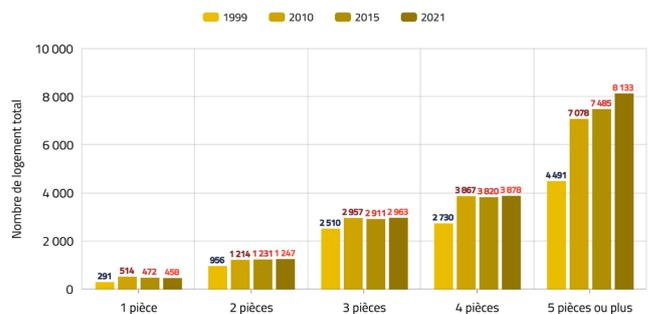


Taux de mobilité dans le parc social

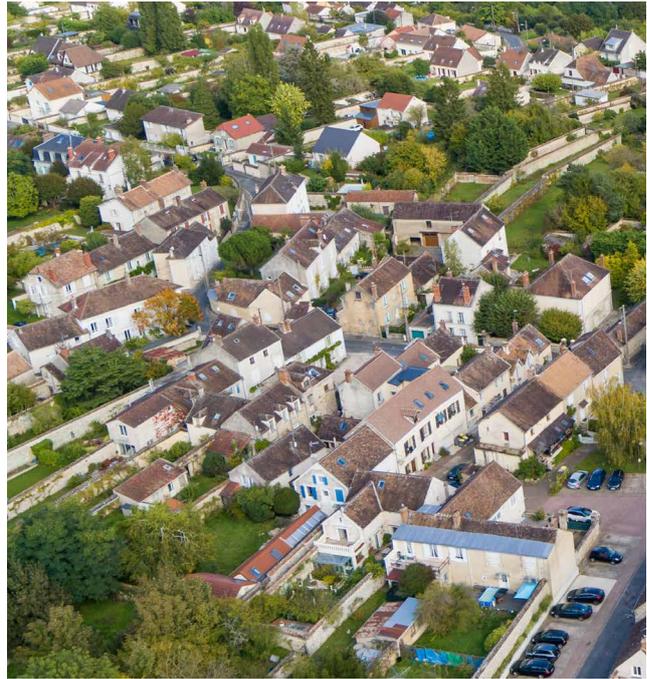
11,5 %



Typologie des résidences principales



En termes d'évolution, les logements d'une pièce sont en diminution (3,3% du parc en 2010 contre 2,7 en 2021), et les logements de 2, 3 et 4 pièces restent stables. A contrario, **les résidences principales de 5 pièces ont continué d'augmenter**, passant de 45,3% du parc total en 2010 à 47% en 2010 et à 48,8% en 2021. Cette évolution est à rapprocher de celle de la **taille moyenne des ménages, en diminution constante**, qui passe de 2,44 personnes par ménage en 2010 à 2,29 en 2021. Le parc de logements du territoire de la CCMSL se caractérise par une phénomène de sous-occupation.



Vue aérienne Champagne-sur-Seine

Adaptation du parc de logements à son occupation

	Sous-occupation accentuée	Sous-occupation modérée	Sur occupation modérée	Sur occupation accentuée		
1 pièce	2,33 %	0,34 %	0,07 %	0,07 %	0,07 %	0,07 %
2 pièces	5,72 %	1,44 %	0,24 %	0,06 %	0,06 %	0,06 %
3 pièces	7,44 %	6,56 %	2,35 %	1,08 %	0,29 %	0,08 %
4 pièces	6,77 %	0,73 %	4,33 %	3,03 %	0,72 %	0,25 %
5 pièces	4,33 %	0,00 %	4,12 %	4,02 %	1,27 %	0,39 %
6 pièces ou +	3,81 %	10,17 %	4,81 %	4,66 %	1,78 %	0,68 %
	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes ou +

Enjeux et chiffres-clés



Constats et enjeux

- Un ralentissement du rythme de la construction sur les 3 dernières années
- Une vacance assez élevée (8,2% du parc), et un nombre de logements vacants qui continue d'augmenter depuis 1982
- Malgré l'augmentation du nombre de ménages et les besoins en décohabitation liés, la vacance continue d'augmenter
- Un parc composé principalement de logements de très grande taille, et marqué par une sous-occupation pouvant être corrélée avec le phénomène de desserrement des ménages
- Un 1 cinquième du parc est très ancien, sujet à des enjeux de performance énergétique et de confort

Chiffres-clés

- 19 246 logements en 2021, un parc multiplié par 1,5 depuis 1975
- Un taux de vacance de 8,2% en 2021
- les résidences de 4 pièces ou plus représentent ainsi 72,1% du parc total
- Plus de 50% du parc de résidences principales a été construit entre les années 1945 et 1990
- Près de 61% des ménages sont en situation de sous-occupation de leur logements
- Le rythme de construction annuel a diminué entre 2021 et 2023, passant de 113 construits en 2021 à 27 en 2023
- Une dominante de logements individuels dans la construction neuve, mais 2 pics de logements collectifs en 2018 et 2021.

Compétences

- Compétence obligatoire : Aire d'accueil des gens du voyage
- Compétence optionnelle : Politique du logement et du cadre de vie



Gare de Moret-Veneux-les-Sablons (Wikipedia)

UN TERRITOIRE INÉGAL EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Un territoire bien doté en infrastructures routières

Le territoire est maillé par un **réseau de voiries départementales**, qui dessert l'A6 au sud et l'A5 au nord. Ces axes stratégiques permettant de relier Paris à Lyon et Paris à Chaumont, carrefour autoroutier du Grand Est.

Plusieurs routes structurent le territoire :

- Il est traversé d'est en ouest par la D403 pour le sud du territoire, qui relie Montereau-Fault-Yonne à Nemours.
- La D210 au Nord qui relie Fontainebleau et la route vers Provins.
- La D606 qui dessert Moret-Loing-et-Orvanne et qui permet de rejoindre Fontainebleau et Sens.
- Le territoire est traversé du nord au sud par les RD39, RD69 et RD218.

La CCMSL est desservie par **le train, avec la Ligne R du Transilien et le TER** du réseau Bourgogne Franche-Comté.

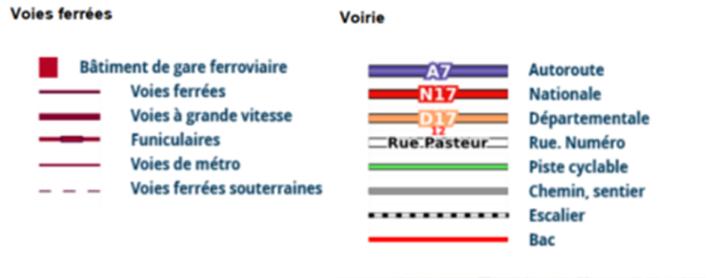
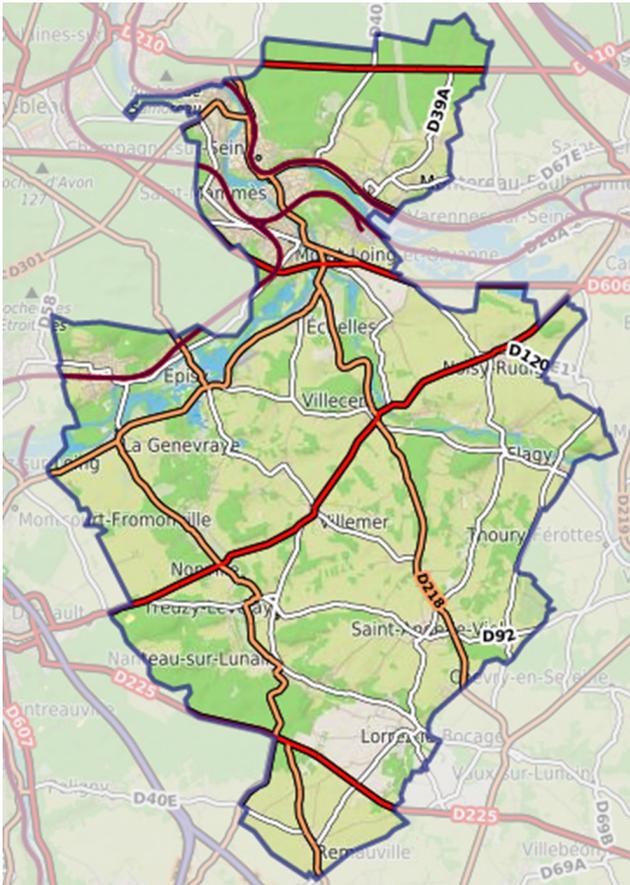


Cyclistes le long du canal

Le réseau ferroviaire dessert ainsi principalement le territoire du **nord de la CCMSL, avec 6 gares** permettant ainsi la desserte en Transilien, et 3 d'entre elles qui assurent également la desserte en TER :

- Champagne-sur-Seine (Ligne R et TER)
- Montigny-sur-Loing (Ligne R)
- Moret-Veneux-les-Sablons (Ligne R et TER)
- Saint-Mammès (Ligne R et TER)
- Thomery, la gare étant située sur le territoire de la CA du Pays de Fontainebleau (Ligne R)
- Vernou-La Celle sur Seine (TER)

Envoyé en préfecture le 14/02/2025
 Reçu en préfecture le 14/02/2025
 Publié le
 ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE



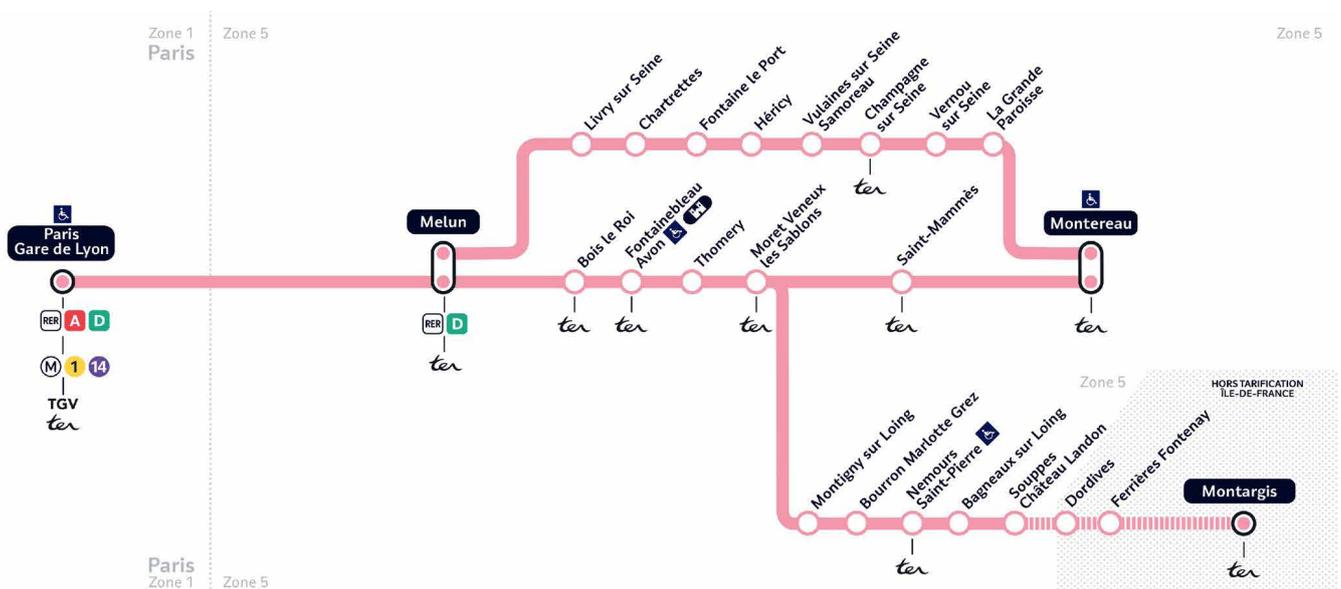
Gare de Moret-Veneux-les-Sablons

La **ligne R du Transilien** permet d'assurer notamment une liaison au nord vers les gares du Pays de Fontainebleau et celle de Melun. Elle a pour terminus Paris Gare de Lyon, nœud ferroviaire d'échelle nationale à environ 50 minutes de Moret-Loing-Orvanne. Le territoire est d'ailleurs desservi par **3 branches de la ligne R** à destination de Montereau et Montargis, plus au sud.

A noter que la ligne R dessert également les **gares voisines** de Bourron-Marlotte Grez, Nemours Saint-Pierre

et Souppes-sur-Loing sur les franges ouest et sud-ouest du territoire.

Le **TER qui dessert 3 gares du territoire** permet d'assurer une liaison vers Paris au nord, ainsi que vers plusieurs haltes également desservies par le Transilien. Il permet au sud de rejoindre **plusieurs haltes et gares de Bourgogne-Franche-Comté**, notamment : Sens, Auxerre, Laroche-Migennes, Dijon, Besançon – ces deux dernières gares constituant des nœuds ferroviaires d'échelle régionale.





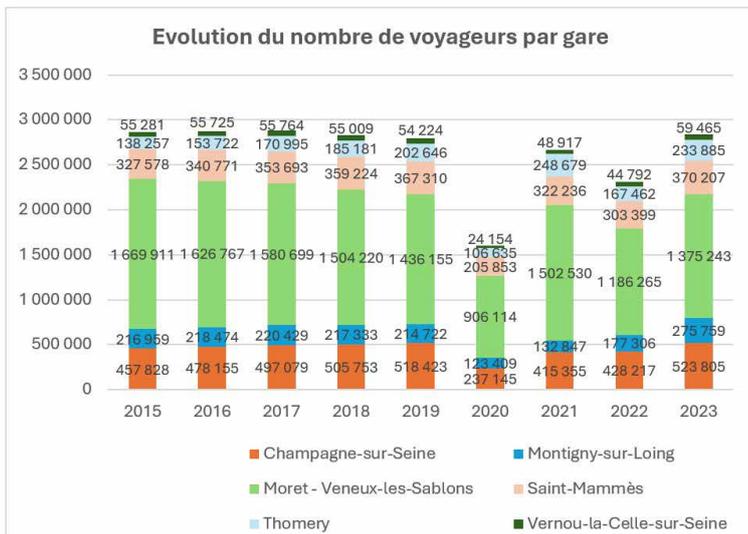
Gare de Saint-Mammès (Wikipedia)

L'efficacité de la **desserte est toutefois différenciée selon les gares** :

- La fréquence de desserte en Transilien et en TER de la gare de **Moret-Veneux-les-Sablons** est de toutes les 15 minutes pour les heures de pointe, ou toutes les 30 minutes hors heures de pointe. Les liaisons permettent de relier les gares de Paris et de Montargis en moins d'une heure sans changement, et celle de Montereau en près de 10 minutes.
- La fréquence de desserte **des autres gares** du territoire est un peu moins régulière : de toutes les 30 minutes environ en heures de pointe, et de

toutes les heures hors heures de pointe. A noter notamment la nécessité des voyageurs à destination de Paris, qui vont en gare de Champagne-sur-Seine et de Vernou-La Celle sur Seine, d'effectuer des changements à Montereau ou Melun, allongeant le temps de trajet.

Avec 2 838 364 voyageurs, la fréquentation des gares sur le territoire a retrouvé en 2023 son niveau de 2015. Le Covid 19 avait fortement impacté les déplacements en 2020. **Avant la crise**, la fréquentation des gares de la CCMSL avait **légèrement diminué**, après une hausse constatée entre 2015 et 2017.

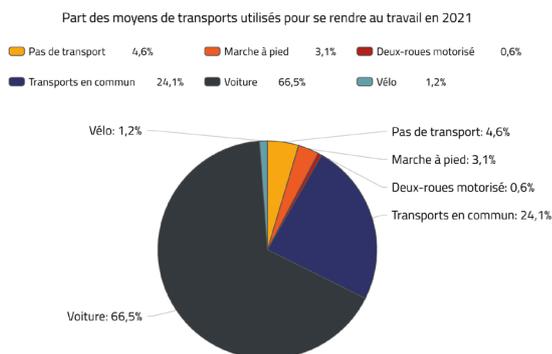


Une desserte du territoire plus inégale en train entre le nord urbain et le sud plus rural

Si l'infrastructure ferroviaire permet de desservir les zones urbaines du nord, les **communes plus au sud ne bénéficient pas d'une telle desserte** : la majeure partie de la population se déplace en véhicule individuel, et est davantage dépendante à son utilisation. En particulier les communes à l'est, qui sont les **plus éloignées des gares**.

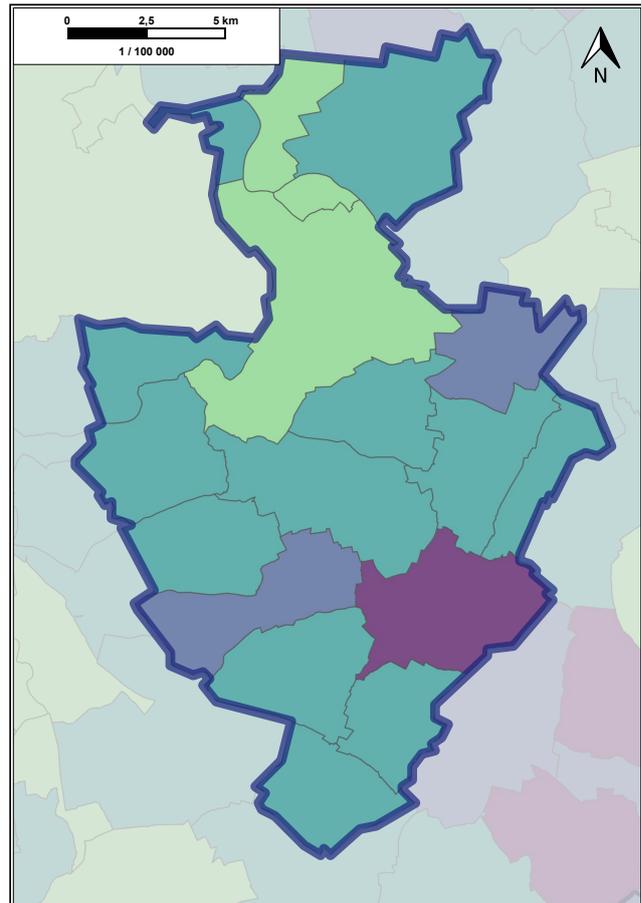
En 2021, 44,7% des ménages détiennent 2 voitures ou plus, pouvant illustrer la **forte dépendance à la voiture** sur ces territoires très **ruraux**. Ce taux d'utilisation et de motorisation est d'ailleurs similaire aux CC voisines, qui sont elles aussi desservies par des lignes ferroviaires.

En effet, sur le territoire, la voiture demeure le principal moyen de transport : en 2021, **9 ménages sur 10 possèdent au moins une voiture et les 2/3 des actifs utilisent la voiture pour se rendre au travail**, soit le mode de transport le plus utilisé suivi des transports en commun.



Sur la CCMSL, **deux réseaux permettent d'assurer le déplacement en bus** de la population sur l'ensemble des communes :

- La **DSP16**, qui dessert essentiellement la partie nord (dont Moret-sur-Loing)
- La **DSP17**, basée sur Nemours, qui permet la desserte des communes plus rurales du territoire de Moret Seine et Loing.
- En plus des lignes régulières, le secteur rural est desservi par une **offre de transport à la demande** permettant de rejoindre le nord urbain de la CCMSL. Les communes rurales du sud-ouest de la CCMSL sont également couvertes par une deuxième offre de TAD permettant de rejoindre le bassin de Nemours. Le réseau de transport à la demande Atchoum propose une offre de covoiturage solidaire sur les 18 communes.



Indice de dépendance à la voiture



Communes

— limites des communes

Départements

— limites administratives des Départements

Région

— limites administratives des Régions

- Plusieurs communes bénéficient également **d'une navette communale (ou minibus) ou de lignes scolaires** desservant les différentes RPI. 4 communes ne bénéficient d'aucun de ces services, mais bénéficient tout de même d'une desserte par les lignes de la DSP16 et DSP17.

En termes de mobilités douces, la CCMSL est desservie par l'axe structurant que constitue **l'Eurovéloroute de la Scandibérique**. Celle-ci traverse le territoire du nord au sud, longeant la Seine et le Loing.

En plus de son attractivité cyclable pour les touristes, sportifs ou de loisirs, la CCMSL a renforcé les **liaisons douces pour les déplacements quotidiens**. La CCMSL a développé un plan vélo (au stade de conception en 2022) afin de permettre une stratégie de développement interne au territoire et externe entre les différentes communes.



Parvis de la gare routière de Moret-Veneux

Enjeux et chiffres-clés



Constats et enjeux

- Bonne desserte routière : maillage départemental vers les autoroutes et vers les pôles voisins (Fontainebleau, Nemours, Montereau...)
- Desserte transilien dans le nord du territoire, et des gares voisines sur la partie sud est : les communes à l'est très dépendantes de leur voiture pour leurs déplacements.
- Les communes non desservies par les lignes de la DSP16 bénéficient toutes d'un accès au TAD MSL. L'enjeu de la commune Vernou-la Celle sur Seine : 2 lignes de bus, dont une qui rejoint des villes avec gares, mais aucune qui ne rejoint directement Moret-sur-Loing (correspondance à St-Mammès)

Chiffres-clés

- Les 2/3 des actifs utilisent la voiture pour aller au travail. Dans les communes les plus éloignées des gares, ce taux dépasse les 80%.
- Un nombre de voyageurs cumulé dans les gares du territoire qui a retrouvé son niveau d'avant Covid 19 (2 838 364 voyageurs en 2021)
- 6 gares qui desservent le territoire et 3 gares voisines.

Compétences

- La CCMSL possède la compétence transport (facultative).
- La compétence transports, reprise par la CCMSL à la dissolution du Syndicat de Transports du Canton de Moret, comprend :
 - Suivi de la DSP16 dans le cadre d'une convention partenariale entre Ile-de-France Mobilités (STIF), la CCMSL et l'exploitant (Transdev)
 - Participation financière au Syndicat de Transports du Sud Seine-et-Marne, lequel est signataire de la convention partenariale avec IDF Mobilités et Transdev, pour la DSP17
 - Création, mise en accessibilité et marquage au sol des points d'arrêts de la DSP16
 - Mise en place d'abris-voyageurs au sein des points d'arrêts de la DSP16
 - Etude pour la mise en place d'un Transport à la Demande (TAD) sur le territoire de la CCMSL.
 - Aménagement des gares routières des collèges du territoire Alfred Sisley à Moret-sur-Loing et Fernand Gregh à Champagne-sur-Seine.
 - Gares ferroviaires : aménagement des pôles d'échanges des gares du territoire, sous condition de l'inscription du projet dans une démarche de contrat de pôle avec IDF Mobilités.

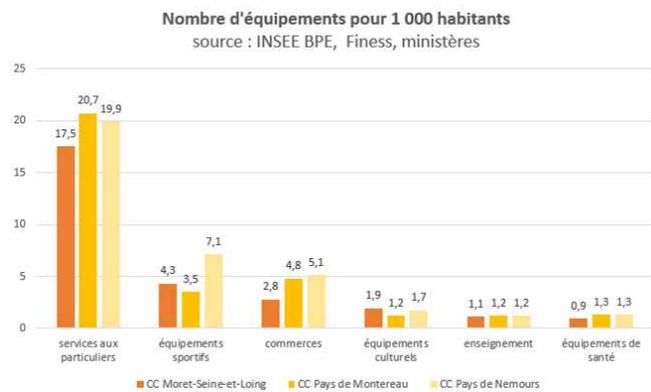


Centre aquatique du Grand Jardin

UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS À ADAPTER AUX BESOINS DE LA POPULATION

Une offre diversifiée en équipements, commerces et services

La carte du nombre d'équipements pour 100 habitants en 2021 souligne les écarts entre les communes les moins bien dotées (principalement au sud du territoire) et les communes à caractère plus urbain. La CCMSL dispose d'une **offre variée** en équipement permettant de satisfaire un large public. Chaque commune possède une salle des fêtes et plusieurs sont disponibles dans les communes les plus importantes. La vie associative est également très développée sur le territoire. Bien que relativement complète, l'offre en équipements reste **moins importante** que celle des CC voisines, à l'exception de l'**offre culturelle** (chiffres 2018) et concernant la présence d'équipements liés à l'enfance et la petite enfance. L'ensemble des communes de la CCMSL bénéficie d'une école primaire, y compris dans le secteur rural grâce à des regroupements pédagogiques intercommunaux. Le territoire est également maillé par deux collèges, dont l'un prochainement rénové par le Département de Seine-et-Marne et par un lycée qui propose une offre d'enseignement supérieur (BTS et classes préparatoires aux grandes écoles). Le territoire bénéficie également d'une proximité géographique avec des enseignements universitaires facilement accessibles (rayon de 10 kilomètres).



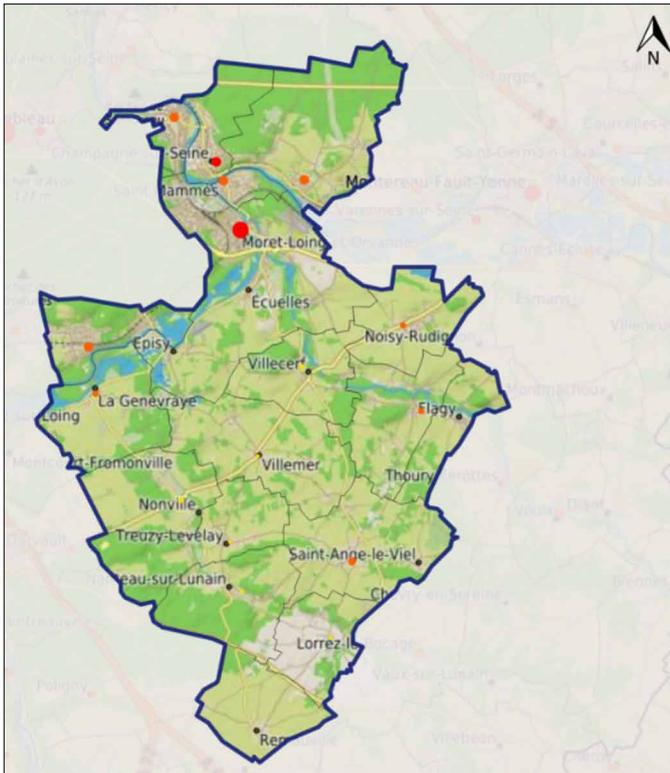
On retrouve 159 équipements, dont des équipements d'envergure communautaire :

Développement économique

- Zones d'activités (Pôle Economique des Renardières, ZI du Port)
- Hôtels d'entreprises (Pôle Economique des Renardières)

Espaces communautaires

- Parc Violette Rette
- Grange des Graillons
- Parking du Grand Jardin,
- Terrain Céramique



Nombre d'équipements de proximité par commune

- entre 10 et 12 équipements de proximité
- entre 12 et 20 équipements de proximité
- entre 20 et 40 équipements de proximité

Nombre d'équipements intermédiaires par commune

- entre 14 et 20 équipements intermédiaires
- entre 20 et 40 équipements intermédiaires
- entre 40 et 60 équipements intermédiaires

Nombre d'équipements supérieurs par commune

- entre 18 et 50 équipements supérieurs
- entre 50 et 200 équipements supérieurs
- entre 200 et 2000 équipements supérieurs
- plus de 2000 équipements supérieurs

CITAZ

1 / 100 000 Le 24 mars 2025 à 14 h 20
0 2.5 5 km

Vie sociale

- Centre social
- Espace des habitants
- Pôle familles
- Maison de l'Orvanne
- Ilot mammésien

Santé

- Des maisons médicales
- Deux centres de secours

Sport

- Piscine du Grand Jardin
- Piste de roller
- Piste d'athlétisme
- Stand de tir
- Plateau d'évolution sportif
- Des gymnases et stades

Petite enfance (159 agents, dont 30 assistantes maternelles)

- La grange aux enfants
- Crèche les moussaillons
- Multi-accueil la farandole
- RAM et micro-crèche
- Les matinées à jouer halte-garderie itinérante

Culture et tourisme

- Office de Tourisme Moret Seine & Loing
- Haltes fluviales
- Des musées, dont le musée du Vélo
- Des médiathèques
- Un cinéma à Champagne-sur-Seine
- Un théâtre à Moret-Loing-et-Orvanne

Une large couverture du territoire par la fibre

L'ensemble des locaux sont éligibles à un accès internet. Le territoire est à présent couvert à 95% par le Très Haut Débit qui est donc très largement déployé.





Bâtiment à colombage et place de la ville médiévale de Moret-sur-Loing

Une offre commerciale diversifiée, mais concentrée au nord

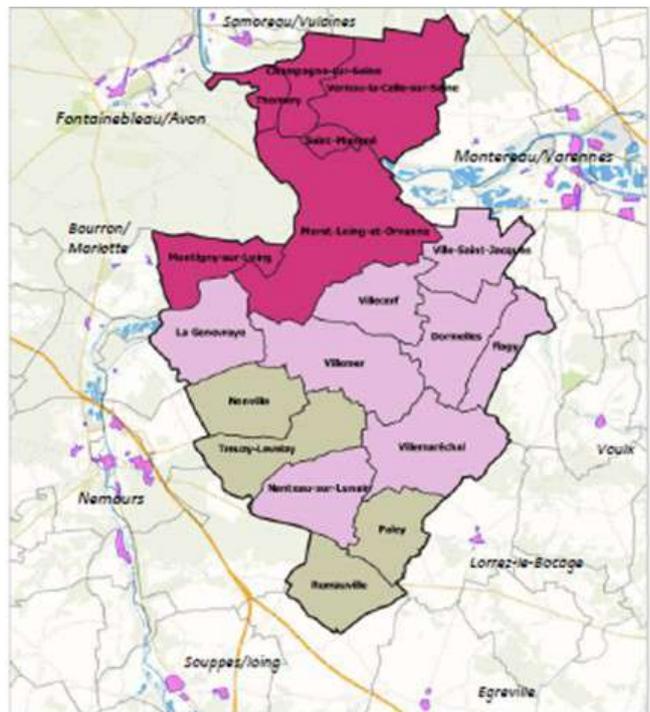
Le territoire est composé de **270 commerces et services marchands** répartis sur environ 25 500 m², représentant un chiffre d'affaires estimé entre 110 et 120 millions d'euros hors taxe. Les 13 pôles commerciaux situés au nord du territoire regroupent 82% des commerces.

Parmi les 13 pôles commerciaux, 5 sont des zones commerciales tandis que 8 sont des pôles de centre-ville. Le **pôle commercial principal est constitué par le centre-ville de Moret**, avec 88 commerces sur 4 350 m² de surface de vente.

L'offre commerciale se concentre ainsi essentiellement sur le **nord du territoire**, là où la population est la plus dense. Les **communes plus rurales au sud** ne bénéficient pas toutes de commerces de proximité. Elles sont **dépendantes** des communes limitrophes et des autres pôles externes au territoire tels que Nemours, Souppes-sur-Loing, Lorrez-le-Bocage et Egreville. Ainsi, la CCMSL connaît une évasion commerciale de l'ordre de 50% vers les territoires voisins.

L'offre commerciale des différents pôles est **relativement diversifiée**. A titre d'exemple, le centre-ville de Moret concentre une diversité de commerces et de services alimentaires ou non, à l'exception des commerces auto/moto et de bricolage/jardinage. Cependant certains pôles davantage spécialisés à l'image de la zone

commerciale des Renardières permettent de compléter cette offre sur le territoire.



6 communes comportant des pôles commerciaux

4 communes sans offre commerciale de proximité alimentaire de restauration, ou de beauté/santé

8 communes comportant une offre commerciale de proximité alimentaire de restauration, ou de beauté/santé

Légende
 Pôles commerciaux hors territoire (source OCLJ- CC)



Marché de producteurs

Enjeux et chiffres-clés



Constats et enjeux

- Une offre d'équipements et de commerces principalement concentrée au nord, à proximité des pôles d'emploi, pôles d'échanges multimodaux, ... et là où la population est la plus dense.
- Une armature inégale en fonction des communes : certaines bénéficient d'une offre complète et d'autres sont dépourvues de certains équipements (santé et sports notamment). Chaque commune a toutefois accès à des services aux particuliers.
- Le territoire est moins bien doté que ses voisins en commerces (2,8 contre 4,9), de même pour les services aux particuliers, les équipements de santé et d'enseignement. Seule l'offre culturelle constitue une exception.

Chiffres-clés

- 159 équipements
- 13 pôles commerciaux, dont 5 zones commerciales et 8 pôles de centre-ville
- 270 commerces
- 63% de locaux qui disposent d'un accès Très Haut Débit

Compétences

- Compétences obligatoires :
 - Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
 - Tourisme
- Compétences optionnelles :
 - Création et gestion des Maisons de service au public (France Services)
- Compétences facultatives :
 - Participation au fonctionnement des collèges, sport (équipements et activités), école multisports, jeunesse, culture/écoles de musique, petite enfance, aménagement numérique ...



Joutes nautiques - Saint-Mammès

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET QUI PROTÈGE SES RESSOURCES ET SES HABITANTS

Un tourisme aux portes de Paris, tourné vers des villes promouvant activités, randonnée, culture, nature, sport...

Située aux portes de l'Île-de-France non loin de Paris et forte de son patrimoine riche et protégé, la CCMSL possède un important **potentiel touristique** : qu'il s'agisse de **tourisme sportif ou de découverte**.

Le **cyclotourisme** en constitue un premier exemple, avec la Scandibérique, une des véloroutes européennes, qui est en cours d'aménagement sur le territoire. Elle permet de relier Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne.

La Scandibérique traverse 18 départements français sur 1 700 km, et plusieurs communes du territoire : Champagne-sur-Seine, Saint-Mammès, Moret-sur-Loing, Écuellen, Épisy et La Genevraye. **Longeant les cours d'eau de la Seine et du Loing**, elle permet aux cyclistes de découvrir la richesse du **patrimoine naturel et paysager des vallées** : canaux, rivières, prairies et forêts, la cité batelière de Saint-Mammès, la cité médiévale.

La présence du **Musée du vélo**, installé dans l'enceinte des anciens ateliers des usines Prugnat, témoigne aussi de l'attachement du territoire à la pratique du vélo.

La CCMSL accueille aussi **7 centres équestres** qui organisent des cours, stages, balades et randonnées, attirant ainsi un autre type de touristes sportifs en plus des activités du territoire liées à la pêche, au nautisme, aux montgolfières...



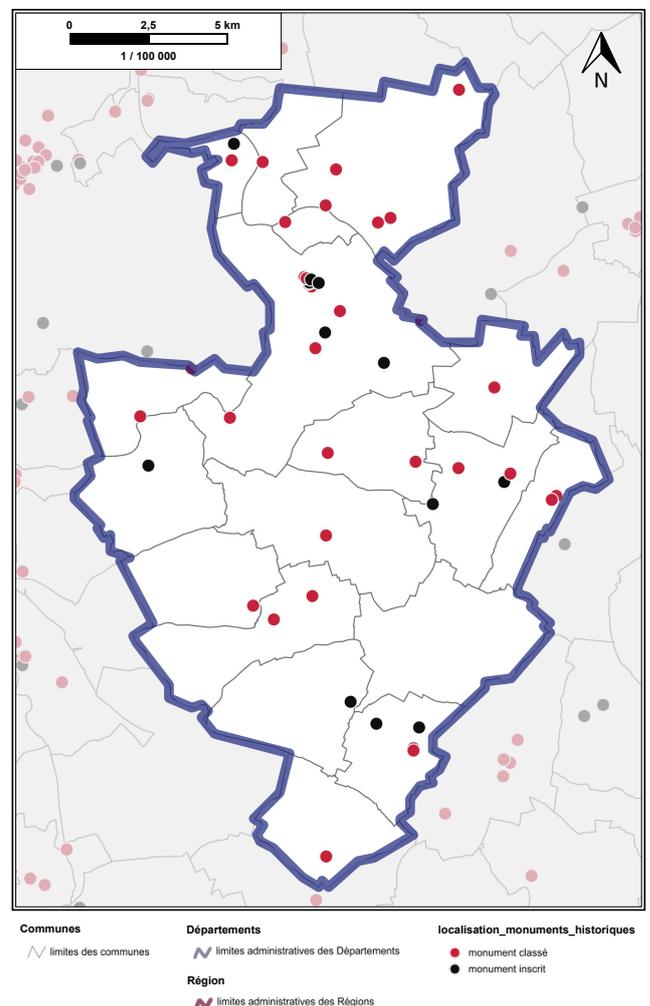


Circuit vélo

Un patrimoine paysager riche et protégé, garant d'un cadre de vie de qualité et support d'activités touristiques

Le territoire dispose en effet d'un **riche patrimoine bâti**, avec des éléments urbains et architecturaux caractéristiques de plusieurs périodes : remparts, donjons, ponts, moulins, cités médiévales (Moret-sur-Loing, Flagy) ... près de **52 monuments historiques** sont inscrits ou classés sur le territoire, s'agissant pour la plupart d'édifices religieux.

La CCMSL se caractérise aussi par son **patrimoine artistique**, à l'image de l'intégration des œuvres d'Alfred Sisley dans le paysage bâti et le musée de l'atelier de Rosa Bonheur... mais aussi **gastronomique**, riche de produits du terroir local (miel, fromages...). Aussi, la ville de Moret-sur-Loing est reconnue pour avoir inventé le sucre d'orge, le plus vieux bonbon de France. A noter aussi la présence des murs de **chasselas** sur le territoire : ces murs sont les traces d'un patrimoine architectural exceptionnel permettant la culture du raisin. Ils sont surtout présents à Thomery, dont l'architecture typique a valu au centre d'être protégé par une **AVAP**. Une AVAP est une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Il constitue un outil de mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces patrimoniaux.



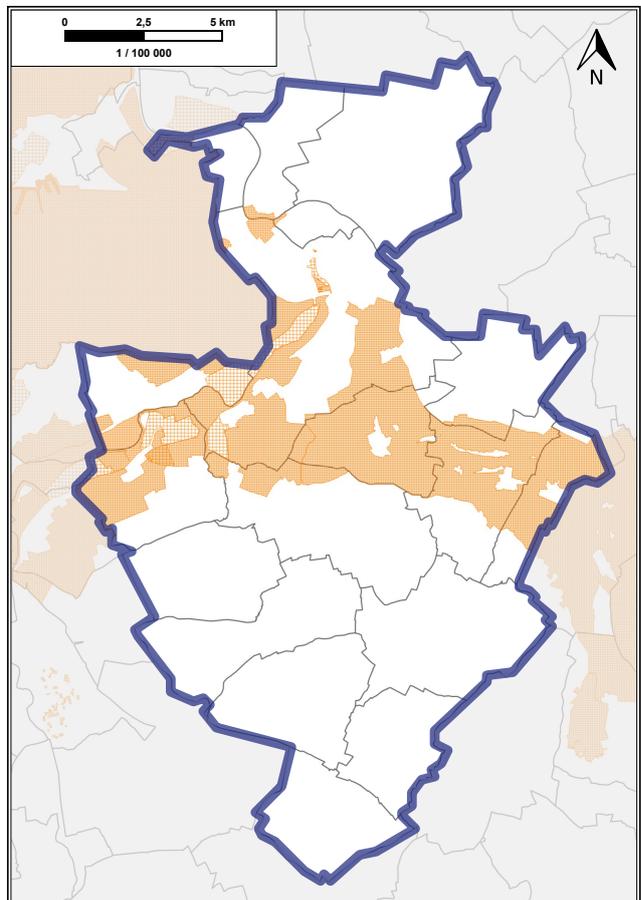


Moret-Loing-et-Orvanne

De nombreux **sites naturels remarquables** et de différentes natures sont présents sur le territoire, notamment les **cours d'eau** de la Seine et du Loing qui marquent son identité, ainsi que le Lunain et l'Orvanne. Les **forêts domaniales** de Champagne-sur-Seine et de Nanteau-sur-Lunain témoignent également de la présence d'un patrimoine naturel et paysager riche.

En effet, **6 sites de la faune et de la flore classés Espaces Naturels Sensibles** sont recensés sur le territoire, faisant l'objet d'une gestion différenciée par le Conseil Départemental pour participer à leur préservation et leur valorisation.

A titre d'exemple, sur la **Plaine des Sorques**, à Montigny-sur-Loing a été mis en place un système de tunnels pour que les amphibiens puissent retourner dans la mare au printemps et garder une ligne de renouvellement de ces espèces. Ces crapauducs (tunnels) permettent de canaliser les animaux grâce à des barrages en bois pour qu'ils empruntent des tunnels creusés spécialement pour eux.



Communes

∩ limites des communes

Départements

∩ limites administratives des Départements

Région

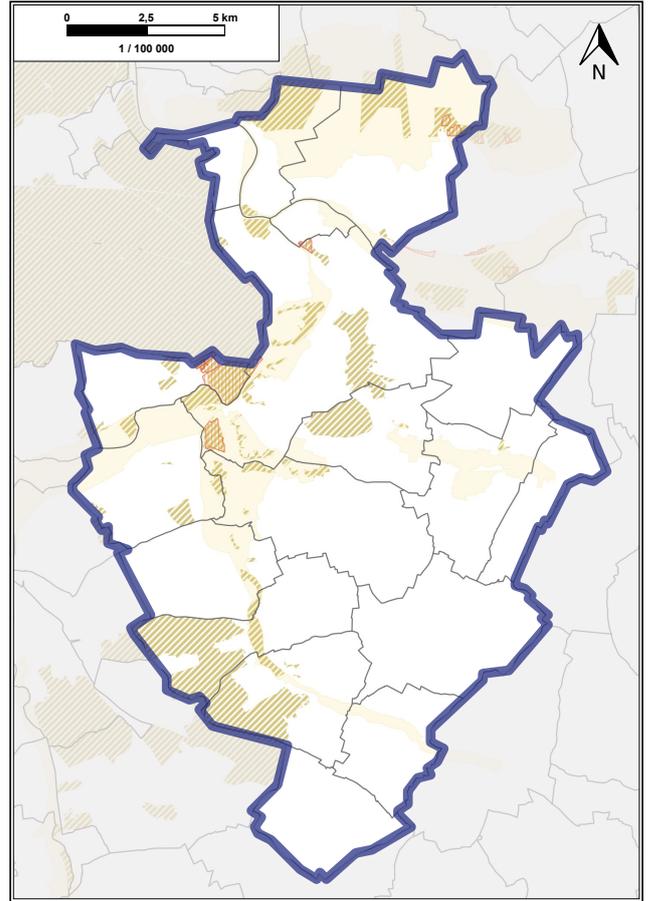
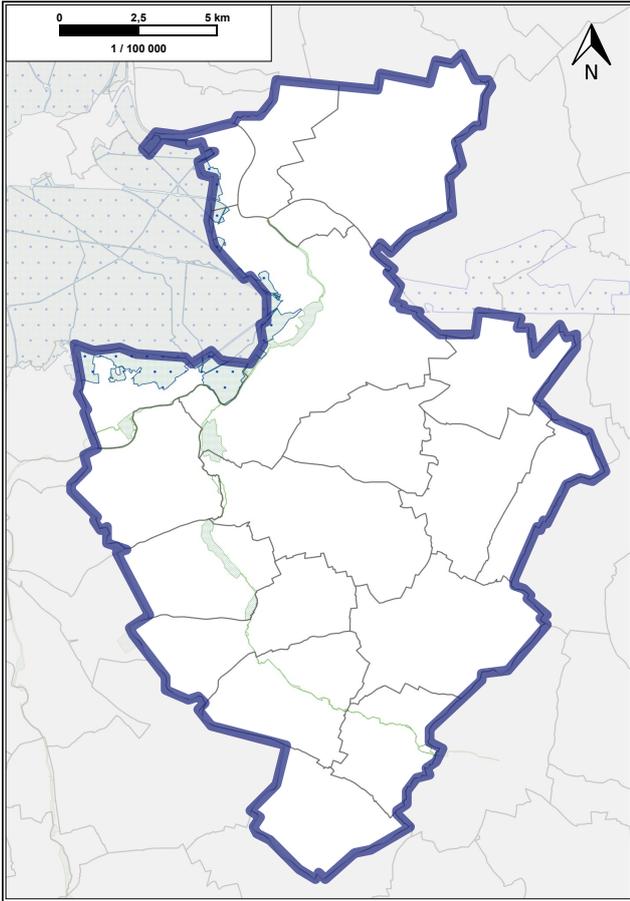
∩ limites administratives des Régions

Sites classés

Classé

Sites inscrits

Inscrit



Natura 2000 Zone de Protection Spéciale

n2k_zps

Natura 2000 Zone de Conservation Spéciale

n2k_zcs

Communes

limites des communes

Départements

limites administratives des Départements

Région

limites administratives des Régions

Arrêté de Protection de Biotope

apb

ZNIEFF Type 1

zi_znieff1

ZNIEFF Type 2

zi_znieff2

Communes

limites des communes

Départements

limites administratives des Départements

Région

limites administratives des Régions



Marais d'Episy



Halte fluviale de Moret-Loing-et-Orvanne

La CCMSL participe à la **valorisation de ces 200 hectares d'espaces protégés** auprès du public, à travers des actions de communication portées par l'Office du tourisme. Outre la présence des différentes **boucles de randonnée** qui parcourent ces sites, plusieurs **sorties naturalistes** sont organisées par Seine-et-Marne environnement et par l'association Le Lorient. Ces sorties permettent ainsi aux publics de **découvrir** la richesse faunistique et floristique, et de favoriser leur **sensibilisation** quant à la préservation des écosystèmes.

L'intercommunalité a mis en œuvre **différents programmes pour assurer la préservation du patrimoine et des ressources**, et plus globalement du cadre de vie local : l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la rénovation énergétique des bâtiments, la participation au programme de protection Natura 2000, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

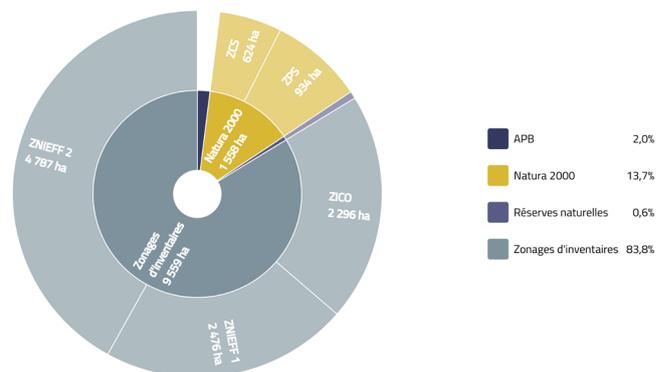
La CCMSL participe également au développement de **l'économie circulaire**, des **énergies renouvelables**, l'utilisation des transports doux, et **l'écotourisme**. Ces politiques de développement s'accompagnent de pair avec un travail de sensibilisation et d'actions réalisables à l'échelle de chaque personne. On peut citer comme exemples, réparer au lieu de jeter, faire soi-même,

rénover son logement, se déplacer par des modes de transport doux ou collectifs, manger local.

La mise en œuvre de telles politiques pourra permettre de participer à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, mais aussi d'améliorer la **résilience** du territoire sur le plan énergétique et face aux risques (d'inondation notamment).

Près d'un tiers du territoire fait l'objet de **dispositifs de protection patrimoniale**. Sa complémentarité avec les politiques de valorisation des patrimoines paysagers ou culturels, participe ainsi à la **préservation de l'identité du territoire** de la CCMSL.

Part du territoire concerné par des zonages environnementaux
 31.70% soit 7 252 ha



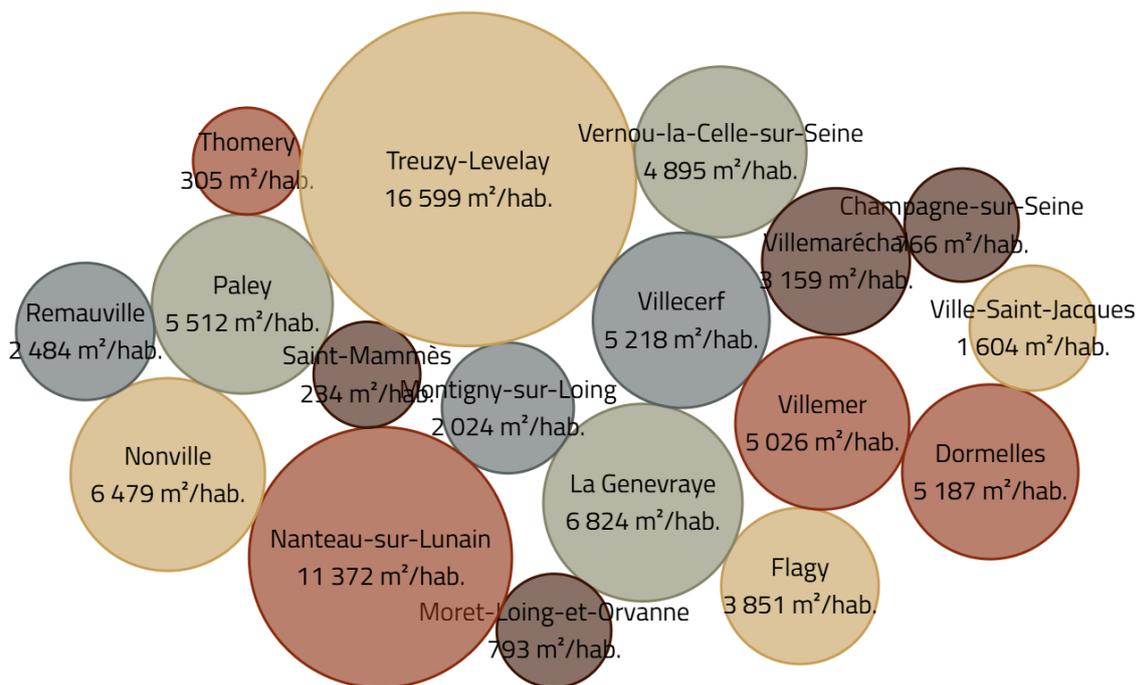
La sécurité, indispensable à la qualité de vie des habitants

Un déficit est enregistré sur le territoire en matière de police municipale et de vidéoprotection. A la demande de certaines communes la mise en œuvre de système de vidéoprotection a été extraite des statuts de la Communauté de Communes.

Les communes rurales ne sont pas dotées de personnel. Les communes urbaines ont des effectifs inférieurs aux

moyennes nationales. En effet, la moyenne nationale s'élève à 1 agent pour 2 000 habitants. Les communes de Saint-Mammès et de Thomery ne disposent que d'un agent chacune, alors que leur population s'élève à près de 3 500 habitants. Champagne-sur-Seine est dotée de trois agents, alors que la commune est concernée par un Quartier Prioritaire de la Ville. Enfin, Moret-Loing-et-Orvanne, qui est une commune très étendue, compte trois agents pour plus de 12 000 habitants. Ainsi, les effectifs de police municipale sont éloignés des besoins et réalités du territoire.

Surface d'espaces végétalisés par habitants et par commune



Enjeux et chiffres-clés



Constats et enjeux

- Des richesses patrimoniales et paysagères diversifiées, support d'activités touristiques diversifiées
- Un patrimoine bâti typique, principalement médiéval, préservé et valorisé
- Un patrimoine naturel remarquable mais sensible, dont la fonctionnalité écologique s'inscrit dans la trame verte et bleue du territoire
- Une pluralité d'initiatives pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie du territoire
- Un déficit en police municipale et l'absence de vidéoprotection

Chiffres-clés

- 6 Espaces Naturels Sensibles – 200 ha d'espaces protégés
- 29,53% du territoire est protégé
- 52 monuments historiques – dont 38 inscrits ou partiellement, et 13 classés ou partiellement

- 6 538 ha de sites
- 1 zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager / aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine sur Thoméry (273,87ha)
- Une diversité de monuments protégés : surtout du patrimoine religieux (Églises) soit 34,6% des monuments protégés, mais aussi des châteaux, demeures, du patrimoine civil, des vestiges archéologiques...

Compétences

- Compétences obligatoires :
 - Collecte et traitement des déchets,
 - Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations(GEMAPI)
 - Tourisme
- Compétences optionnelles :
 - Protection et mise en valeur de l'environnement / balayage mécanisé / PCAET



Projet 2021-2035 de Territoire

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

MORET SEINE & LOING

La Communauté de communes

La stratégie du Projet de territoire

3



L'analyse du territoire, à l'occasion de l'élaboration du diagnostic, a permis d'identifier **les points forts** (localisation aux portes de l'Île-de-France, desserte ferroviaire, qualité du cadre de vie au travers de l'environnement, des paysages et du patrimoine...), **mais aussi des points de vulnérabilité** (fléchissement de la dynamique économique, aggravation du dérèglement climatique...) et **de nécessaires adaptations aux évolutions en cours ou futures** (parc de logements, équipements, transition énergétique et environnementale, sobriété foncière...). Une attention particulière a été portée, à chaque étape de l'élaboration du Projet de Territoire, aux trois typologies qui caractérisent Moret Seine & Loing : le secteur rural, le secteur urbain et Champagne-sur-Seine (présence de nombreux logements sociaux et d'un Quartier prioritaire de la Politique de la Ville.). Il sera donc logique de flécher des actions qui concerneront l'ensemble du territoire et d'autres qui seront propres à un segment afin de s'adapter à nos spécificités.

Afin de relever ces défis, la Communauté de communes Moret Seine et Loing s'est fixée une stratégie en 4 axes d'objectifs :

AXE 1



BIEN-VIVRE SUR LE TERRITOIRE

Cet axe correspond à la volonté forte, pour la Communauté de communes Moret Seine & Loing, d'apporter des réponses adaptées aux besoins de sa population actuelle et des ménages qu'elle souhaite pouvoir accueillir sur son territoire. L'attractivité du territoire passe notamment par la qualité de l'offre d'équipements, de services et commerces, permettant de répondre aux besoins du quotidien et d'animer les différentes composantes du territoire. La possibilité de disposer d'une offre de mobilité décarbonée, adaptée aux besoins de tous et notamment des ménages en difficultés, constitue également un levier d'attractivité important pour le territoire. L'attractivité sera renforcée par le déploiement de la communication sur les atouts et les actions de la CCMSL afin d'élargir la notoriété du territoire.

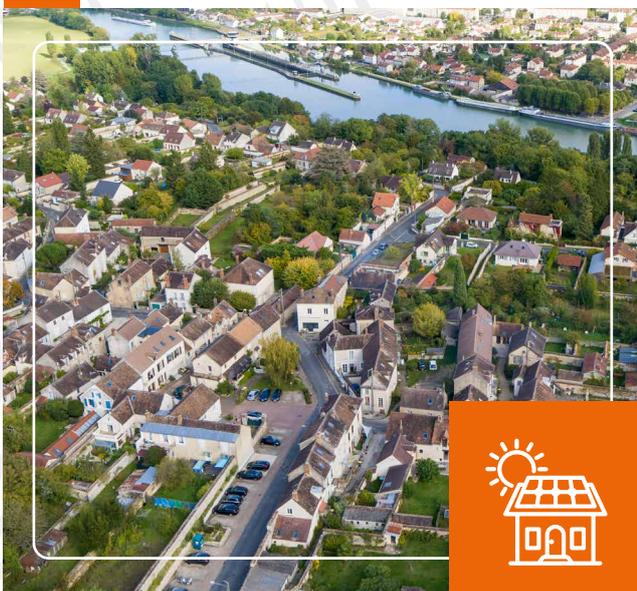
AXE 2



AGIR POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT ET QUALITATIF

L'un des atouts majeurs du territoire réside dans la qualité de son cadre de vie et de son écrin naturel. Il s'agit donc de la préserver et de la renforcer, en agissant en faveur de la protection de l'environnement et de la biodiversité (trames verte, bleue, noire et brune, nature en ville, nouvelles pratiques agricoles plus en phase avec les milieux naturels...), et en garantissant une gestion durable des ressources (logique de sobriété).

AXE 3



OFFRIR DES LOGEMENTS RÉPONDANT À L'ENSEMBLE DES BESOINS ET PRIVILÉGIANT LA RÉHABILITATION

Afin de pouvoir conserver ses habitants et en attirer de nouveaux, le territoire de la CCMSL doit être en mesure de proposer des logements qualitatifs, adaptés aux besoins des habitants et aux évolutions que connaît et que connaîtra la population (diminution de la taille des ménages, vieillissement de la population, volonté de garder les jeunes ménages décohabitants et d'attirer les jeunes actifs, lutte contre la précarité énergétique et la vétusté des logements, offre de logement abordable...). Cette stratégie d'adaptation du parc de logements doit passer en priorité par la reconquête du parc vacant, l'adaptation de l'existant, et une consommation limitée d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

AXE 4



UNE ÉCONOMIE À DÉVELOPPER

Le territoire de la CCMSL est, depuis plus d'une décennie, aux prises avec des évolutions de son tissu économique (phénomène de tertiarisation notamment) et une diminution du nombre d'emplois, qui occasionne un phénomène de résidentialisation. La Communauté de communes doit faire évoluer sa stratégie économique, dans une logique de services à la population, de proximité (localisation de l'emploi et valorisation des produits locaux), de transition écologique et énergétique, et de sobriété foncière. Les atouts du territoire en termes d'espaces de nature, de patrimoine historique et architectural, constituent autant de leviers permettant de développer une offre touristique et de loisirs en lien avec une production et une consommation locales.

Ces 4 axes se déclinent ensuite en orientations et objectifs correspondants.

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE

MORET SEINE & LOING

La Communauté de communes

La construction du programme d'actions

4



Un processus itératif a été mis en place pour construire le plan d'action du Projet de Territoire, qui doit répondre à la stratégie validée lors du Bureau des élus du 17 avril 2024. Les actions du Projet de Territoire ont été consolidées à partir de nombreuses propositions :

- Élus municipaux
- Acteurs économiques et associatifs
- Représentations des polices et de la gendarmerie
- Responsables de collectivités territoriales
- Services déconcentrés de l'Etat
- Habitants...

Des études spécifiques ont également été menées pour alimenter le plan d'actions (développement économique, schéma cyclable...).

Au cours de la rédaction du plan d'actions, les caractéristiques du territoire ont été prises en compte et une réflexion différenciée a été privilégiée afin de proposer une approche spécifique pour le secteur rural, le secteur urbain et la commune de Champagne-sur-Seine.

Bien-vivre sur le territoire

AXE 1



ORIENTATION 1.1 : GARANTIR AUX HABITANTS UNE OFFRE D'ÉQUIPEMENTS, DE COMMERCES ET DE SERVICES DE QUALITÉ

- **Trouver les leviers pour attirer (ou maintenir) une population plus jeune**
- **Garantir l'offre de soin sur le territoire**
- **Permettre à l'ensemble des habitants de bénéficier d'une offre diversifiée d'équipements et de services**
- **Structurer l'offre commerciale**



Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet Santé / vieillissement-dépendance / accompagnement social

- Déployer l'action des agents France services sur les territoires afin de pouvoir faire bénéficier de leurs actions toutes les populations, y compris les personnes les moins mobiles et/ou les plus éloignées des fonctionnements modernes des administrations
- Accompagner les CCAS dans les démarches et accompagnements des publics les plus fragiles
- Définir des modalités et mettre en place une commission mixte partenariale avec les élus et les acteurs locaux ou nationaux de l'accès aux soins afin de favoriser l'implantation d'établissement(s) d'accueil de professionnels de santé dont les activités sont en tension sur le périmètre MSL et développer l'activité de la cabine de téléconsultation médicale pour une meilleure accessibilité aux habitants du territoire

Volet Famille / jeunesse / sports

- Poursuivre la politique «petite enfance» notamment via l'implantation d'un équipement de type «micro-crèche» au sein des territoires des communes rurales
- Poursuivre le développement de la politique communautaire en matière d'accueils de loisirs sans hébergement
- Mettre en place et en lien définis avec les communes, des actions et des animations visant à promouvoir et/ou renforcer les capacités à être autonome des jeunes et des jeunes majeurs :
 - projet de loisirs (départ en vacances...)
 - projet solidaires et/ou citoyens (gestes de premiers secours, vie associative...)
 - entrée dans la vie active (aides à l'obtention du BAFA ou du BAFD, job d'été...)

ORIENTATION 1.2 : TENDRE VERS UN MODÈLE DE MOBILITÉ DÉCARBONÉ, À TRAVERS DES TRANSPORTS ADAPTÉS POUR TOUS

- Renforcer les mobilités décarbonées
- Encourager la pratique des modes actifs
- Renforcer les transports collectifs (bus, navettes) et le transport à la demande (TAD)
- Faciliter le stationnement en particulier dans les communes urbaines

Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet aménagement du territoire

- Mettre en œuvre le schéma directeur cyclable communautaire
- Elaborer un plan local de mobilité comportant un volet stationnement dans le cadre de l'élaboration d'un PLUi
- Favoriser et faciliter l'accès aux gares du territoire



ORIENTATION 1.3 : DYNAMISER LES ÉCHANGES ET LA COMMUNICATION, DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DU TERRITOIRE

- Développer l'attractivité patrimoniale et culturelle
- Renforcer et améliorer la communication de la Communauté de communes
- Aller vers plus de démocratie participative

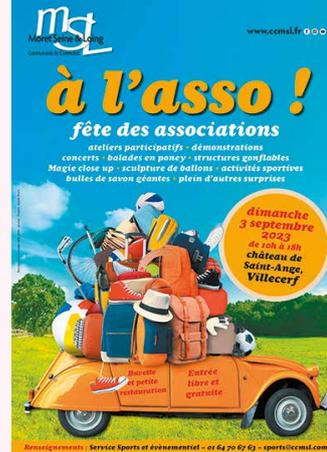
Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet communication

- Créer une signalétique lisible, cohérente et visible sur les bâtiments communautaires et les nommer
- Créer une communication interne à la Communauté de communes
- Créer l'accueil public de la Communauté de communes et le rendre accessible
- Développer les manifestations communautaires visant à mieux faire connaître les acteurs de l'EPCI

Volet culture

- Engager une réflexion sur la création d'un Pass culture permettant à une tranche de la population définie de bénéficier d'avantages matériels et/ou financiers pour pratiquer une activité à caractère culturelle (musique, théâtre, dessin...)
- Entretenir la mémoire et la notoriété des artistes locaux
- Poursuivre le développement de la mise en réseau des bibliothèques
- Renforcer l'enseignement musical notamment auprès des écoles du territoire



Agir pour un territoire résilient et qualitatif

AXE 2



ORIENTATION 2.1 : PRÉSERVER LE CADRE DE VIE NATUREL DU TERRITOIRE

- Préserver les caractéristiques et la qualité de vie du territoire
- Développer la place de la « nature en ville »



Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet aménagement du territoire

- Elaborer le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en prenant en compte les spécificités des communes

Volet cadre de vie & sécurité

- Elaborer un schéma de stratégie territoriale de prévention de la délinquance dans le cadre des schémas nationaux et départementaux, élaboration d'un Diagnostic Local de Sécurité
- Mettre en place des actions de sensibilisation des différents publics sur la thématique des violences intrafamiliales
- Mettre en place des partenariats avec les services de maintien de l'ordre

ORIENTATION 2.2 : AGIR EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

- **Mettre en valeur la trame verte et bleue du territoire en anticipant les effets du réchauffement climatique**
- **Agir en faveur de la protection de l'environnement**

Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet aménagement du territoire

- Réaliser un atlas de la biodiversité à l'échelle de la CCMSL
- Développer des projets dans les écoles afin d'informer sur les problèmes liés au réchauffement climatique et à la biodiversité
- Mener une réflexion transversale sur les leviers de l'atténuation et de l'adaptation au dérèglement climatique au vu des vulnérabilités spécifiques de la CCMSL



ORIENTATION 2.3 : S'APPUYER SUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

- **Limiter / réduire l'imperméabilisation des sols et les risques d'inondation**
- **Agir pour la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables**

Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet aménagement du territoire

- Porter de façon cohérente avec les acteurs du territoire les procédures de Périmètre de Protection des Captages (PPR) et de protection des Aires d'Alimentation de Captage (AAC) avec l'Agence de l'eau, les Syndicats, l'Etat, les agriculteurs, etc.
- Renforcer l'offre de services concernant le soutien à la population pour la rénovation énergétique
- Engager des diagnostics sur la vulnérabilité des biens (risque inondation)



Offrir des logements répondant à l'ensemble des besoins et privilégiant la réhabilitation

AXE 3



ORIENTATION 3.1 : RECALIBRER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS AFIN DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA POPULATION

- Répondre à l'augmentation des besoins en logements et accueillir de nouveaux ménages pour favoriser le rajeunissement de la population
- Produire une offre diversifiée et adaptée aux attentes et aux évolutions de la population

Programme d'actions pour répondre aux objectifs

- Mener une réflexion globale dans le cadre du PLUi

ORIENTATION 3.2 : FACILITER L'ACCÈS AU LOGEMENT VIA DES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

- Garantir une offre de logements accessible sur l'ensemble du territoire et répondre aux besoins des ménages en grande précarité
- Mettre en œuvre les actions du PLH



ORIENTATION 3.3 : TRAVAILLER À LA RÉHABILITATION, RÉNOVATION, LUTTE CONTRE LA VACANCE

- Mettre en œuvre une logique de sobriété foncière pour le logement à travers la reconquête du tissu existant
- Favoriser l'amélioration des logements existants dans le parc social et privé notamment, pour réduire la vacance

Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet habitat

- Mettre en œuvre et évaluer le Plan Local de l'habitat (PLH)

Volet Santé / vieillissement-dépendance / accompagnement social

- Développer des actions du « bien vieillir » et de prévention des risques liés au vieillissement
- Créer un service de « numéro unique » d'organisation du maintien à domicile des personnes âgées
- Développer les actions de lutte contre l'isolement et d'aides aux aidants, en coordination avec les communes et les partenaires



Une économie à développer

AXE
4



ORIENTATION 4.1 : AFFIRMER UNE STRATÉGIE ÉCONOMIQUE VERTUEUSE

- Développer le secteur des services, à la fois pourvoyeur de services à la population et d'emplois
- Affirmer la stratégie économique locale issue de l'étude menée
- Maintenir une logique de sobriété foncière pour l'activité économique, à travers l'optimisation du tissu existant



Programme d'actions pour répondre aux objectifs :

Volet Développement économique

- Mettre en œuvre le schéma de développement économique du territoire
- Développer les forums emplois, renforcer les rencontres inter-entreprises
- Redéfinir la politique communautaire notamment concernant le volet «Commerces de proximité»

Volet Santé / vieillissement-dépendance / accompagnement social

- Développer le partenariat avec la mission locale / Développer un partenariat renforcé avec la mission locale au sein des Centres Sociaux
- Mettre en place une stratégie ciblant les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation
- Maintenir l'IAE en l'orientant sur des secteurs porteurs / Intégrer des jeunes de moins de 25 ans sur le chantier d'insertion (IAE)

ORIENTATION 4.2 : VALORISER LES ATOUTS DU TERRITOIRE CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE TOURISTIQUE

- Mieux valoriser les attraits naturels du territoire pour les habitants et le tourisme
- Développer l'offre d'hébergements touristiques

Programme d'actions pour répondre aux objectifs

Volet tourisme

- Transformer l'office de tourisme en un établissement commercial
 - Elaborer une stratégie de développement touristique en cohérence avec les plans régionaux et départementaux
 - Faire évoluer l'office de tourisme en un lieu multi activités (accueil des publics de type salon de thé, tourisme, exposition, etc.) dans le cadre d'une maison du Territoire

ORIENTATION 4.3 : FAVORISER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION LOCALES

- Favoriser une consommation plus vertueuse
- Renforcer le partenariat avec les producteurs locaux (marché du terroir , guide des producteurs...)
- Renforcer une politique communautaire sur le «mieux consommer local



Et maintenant ?

Après que le conseil communautaire se soit prononcé sur ce document, des fiches actions précisant les modalités d'intervention de Moret Seine et Loing et de ses partenaires (Etat, Région, Département, Communes,...) vont devoir être travaillées avant mise en œuvre effective de ce projet.

Toujours dans une grande concertation, des Comités de Pilotage spécifiques, pilotés par les Vices Président en fonction de leur délégation, auront pour mission l'élaboration de ces fiches actions.





Moulin de Moret sur Loing

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 077-247700032-20250214-2025_01-DE



Communauté de communes

Moret Seine & Loing

23, rue du Pavé Neuf

Moret-sur-Loing - CS 80214

77815 Moret-Loing-et-Orvanne Cedex

Courriel : ccmsl@ccmsl.com

www.ccmsl.fr

www.msl-tourisme.fr